

Annales du T.-S. Rosaire

ET

Chronique du Pèlerinage

DU

Cap-de-la-Madeleine



BX
2162
C236
A1
A613
N.S.
6
1907-08

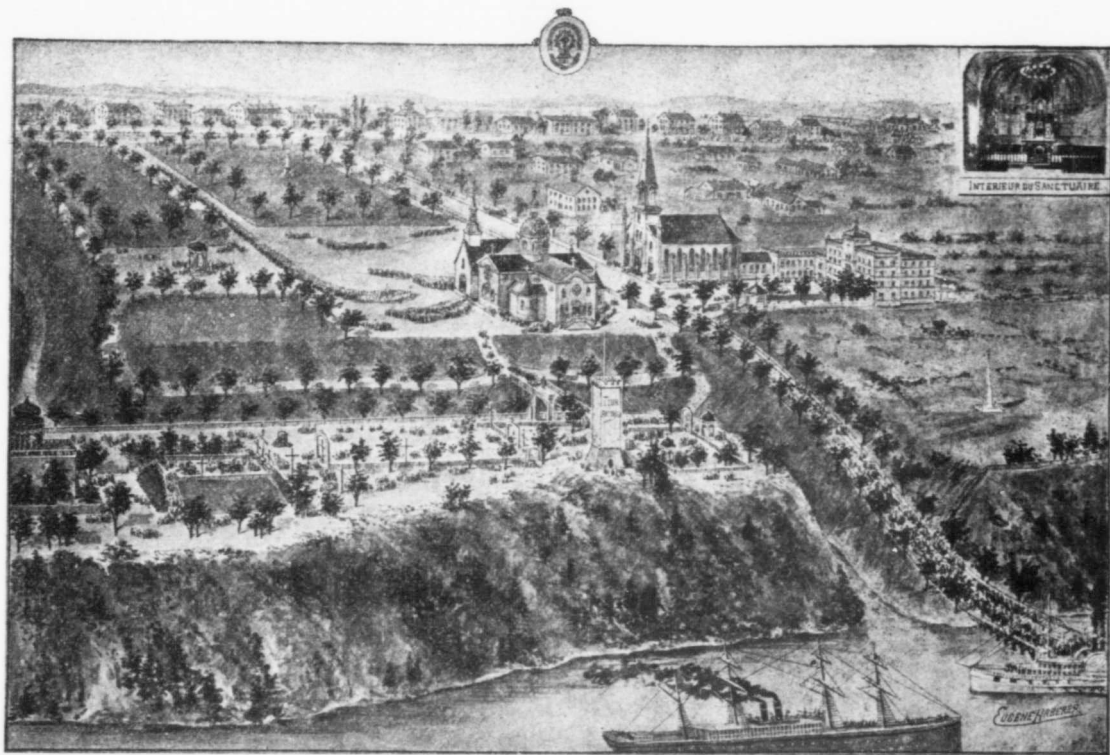
DIX-SEPTIÈME ANNÉE

Tome 6ème de la Nouvelle Série.

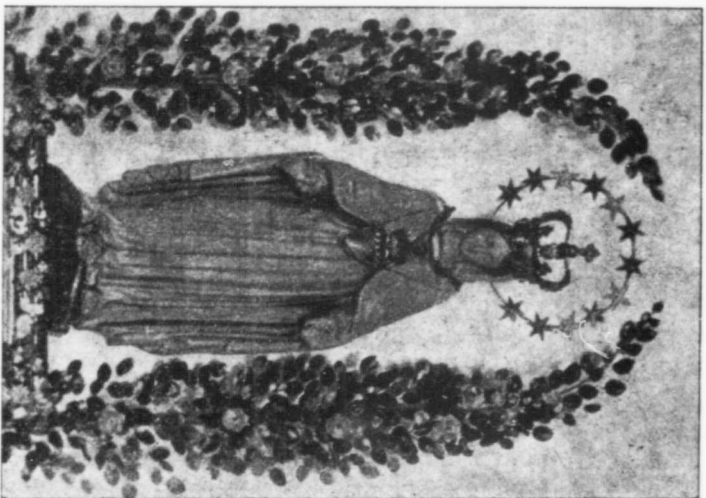
De mai 1907 à mai 1908.



Cap-de-la-Madeleine, Qué.



LE SANCTUAIRE DU CAP DE LA MADELEINE ET SES ALENTOURS.
Ce panorama est un peu modifié par l'installation des STATIONS.



A NOTRE-DAME DU CAP

*Les ANNALES humblement se dédient avec leurs
souvenirs, prières, vœux, amis, sympathies
et respects.*



Mai 1907

Chronique du sanctuaire

MARS 1907.

Saint-Joseph, protégez nous . . .

Il nous est agréable de commencer notre "Chronique" de Mars par une invocation à Saint-Joseph, et ainsi de rappeler son souvenir et son image à tous les cœurs qui nous liront. Si cette invocation sert presque d'en-tête à cette "Chronique" c'est que, afin de mieux rendre nos sentiments à l'égard de ce grand Saint, nous voulons nous servir de nos pieux lecteurs pour les mieux exprimer. Cette petite phrase qui, d'elle-même, s'offre au regard et à la pensée, provoquera chez tous la plus riche variété de pieux sentiments et cette variété sera autrement agréable à St-Joseph que la plus belle prière que nous ferions de nous-mêmes. C'est donc l'avantage de notre "Chronique" de ce mois de mars d'enrichir la prière que nous voulons adresser à l'Epoux de la Sainte Vierge, car cette prière, avant de parvenir jusqu'à lui, ira passer par l'âme de nos abonnés pour s'y charger de tous les parfums de dévotion que chacun d'entre eux entretient dans son cœur. Nous faisons aujourd'hui pour Saint Joseph ce qu'un grand nombre de nos lecteurs font, à chaque numéro des Annales, pour la Sainte Vierge. L'intention en effet de ceux qui nous demandent de publier leurs actions de grâces, n'est pas simplement de faire connaître les bienfaits de Notre-Dame du Cap, mais de l'en remercier d'une manière plus intense en provoquant un acte de reconnaissance chez tous ceux qui en lisent le récit.

Que St.-Joseph entende donc notre prière, et qu'en retour sa bénédiction nous revienne après être passée d'abord chez cha-

cun de nos abonnés! Nous avons tant d'intérêts à confier à St.-Joseph qu'il faudra à cette bénédiction d'être bien large pour les réaliser tous. Nous lui confions le développement de nos œuvres de pèlerinage, afin que la réussite de ces dernières serve à répandre davantage la dévotion au rosaire de Marie et attire un plus grand nombre de pèlerins à son sanctuaire du Cap. Nous lui confions en particulier le succès final de cette souscription aux *Stations* du Rosaire, souscription si merveilleuse comme nos lecteurs ont pu s'en apercevoir chaque mois.

Les "Annales" plus audacieuses encore, et totalement confiantes en cette protection de St.-Joseph, ont commandé un plus gros tirage pour le numéro du mois de Mai. Elles demandent donc à ce grand Patron d'inspirer à chacun de nos abonnés le désir de nous procurer de nouveaux abonnements et surtout de les aider à en trouver. Nos "Annales" quoique déjà bien connues sont encore ignorées en beaucoup de paroisses, et même dans les paroisses où elles s'en vont, il y a encore beaucoup de familles où elles n'entrent pas. Elles demandent à St.-Joseph de leur ouvrir l'entrée de ces foyers chrétiens, et St.-Joseph le fera par le moyen de nos abonnés. Ceux-ci n'auront qu'à imiter l'exemple de tant de nos zélateurs et zélatrices d'un dévouement si admirable et à qui les "Annales" sont redevables d'être si répandues.

Que St.-Joseph veuille donc multiplier nos abonnés!...

.

Pour déterminer le site de ses pèlerinages la Sainte Vierge emploie différents moyens. Il en est un qu'elle a choisi assez souvent :

Pendant la nuit elle fait déplacer les matériaux que l'on a déjà réunis à un autre endroit déterminé. Je connais pour ma part une chapelle, dédiée à Notre-Dame des Neiges, située à onze ou douze mille pieds au-dessus du niveau de la mer, et que la Sainte Vierge se fit construire en y transportant des matériaux déposés ailleurs. Ici, au Cap, la Sainte Vierge n'a pas encore envoyé aucun de ses anges opérer un travail aussi remarquable, bien qu'elle les ait employés à d'autres missions invisibles. Disons toutefois que ce travail serait peu méritoire puisque les anges, au ciel, ne peuvent plus rien mériter. Il est donc

permis de préférer à ce labeur angélique un travail plus méritant. Je veux, par cette introduction, arriver à dire que la Sainte Vierge a inspiré à Ste Angèle d'excellentes bonnes volontés. Ayant l'occasion de venir au Nord du fleuve, des habitants du Sud, au lieu de traverser *allège*, chargeaient un bon voyage de pierres qu'ils déposaient auprès du Sanctuaire et continuaient leur chemin, sans que nous ayions même eu le temps de les voir et de leur dire *merci*. La "Chronique," qu'ils liront sans doute, la "Chronique" le leur exprime en cette page et, à ces noms inconnus, elle joint, pour les unir dans sa reconnaissance, tous ceux qui, du Cap et de Sainte Angèle, ont travaillé pour Notre-Dame du Rosaire. Leur travail, parce qu'il est mentionné dans cette page, leur attirera non seulement les bénédictions de N.-D. du Cap, mais encore les louanges de tous ces lecteurs éloignés qui s'intéressent à son Sanctuaire, et ces derniers, parce qu'ils sont trop loin, imiteront leur exemple en travaillant, eux aussi, de la manière qui leur est possible. C'est ainsi que de près ou de loin nous unissons nos efforts pour promouvoir, chacun à notre manière, les œuvres de Notre-Dame du T.-S. Rosaire.

* * *

1 Mars. — Le premier jour de Mars, à l'heure où s'ouvrent les exercices du mois de St.-Joseph, nous arrivent les R. R. P. P. Lacombe o.m.i. et Leduc o.m.i., tous deux missionnaires bien connus du diocèse de St.-Albert. Le R. P. Lacombe venait de célébrer à Montréal ses *80 ans*, dont la plus longue partie a été dépensée à parcourir, en missionnaire, les immenses prairies de l'Ouest. Ces prairies il les a connues, peuplées d'immenses troupeaux de Buffalos, et il en est presque l'histoire vivante. Autrefois, traîné par ses chiens, il traversait l'espace que couvre maintenant l'immense ville de Winnipeg, il prenait de longs mois à parcourir le trajet que le Pacifique Canadien fait maintenant en quelques jours, et s'il est quelqu'un qui puisse nous raconter l'évolution de ces immenses plaines, c'est le R. P. Lacombe. Je voudrais parfois qu'il me prêtât ses souvenirs pour jouir, en un instant, de l'histoire d'un demi-siècle, et comparer le présent au passé. Ce dont je jouis, du moins, en le voyant et le félicitant de sa quatrevingtième année, c'est de penser que le R. P.

Lacombe a été le pionnier de la dévotion à la Ste. Vierge en ces pays nouveaux. Pour nous qui, voués par vocation à la gloire de Marie Immaculée, cherchons à répandre son culte dans l'immense vallée du St. Laurent, pour nous c'est un encouragement de penser à ce qu'une vie de 80 ans a accompli en l'honneur de *Notre-Dame*. Il n'est par donné à tous de faire des rêves d'espérance et de remplir dans le monde un rôle semblable à celui du R. P. Lacombe ou de son compagnon le R. P. Leduc, mais il est donné à tout Oblat de Marie Immaculée d'avoir le désir et la volonté de promouvoir, chacun selon son pouvoir, le culte de la Vierge et d'y travailler sans faiblesse.

La "Chronique" sans presque quitter son bureau fait, elle aussi, de bien longs voyages, et, petite messagère de *Notre-Dame du Cap*, s'en va en tous pays parler d'Elle et de ses bienfaits : c'est sa manière d'être missionnaire. Au lieu de courir au loin elle n'a qu'à attendre ici pour assister, curieuse et pieuse, aux visites des pèlerins.

Elle en a vu quelques uns apparaître vers le 11 mars. Ils venaient soit de *St-Pierre les Becquets*, soit de *Champlain*. Cette dernière paroisse nous envoie une dizaine de solides gailards que nous avons entendus récitant le chapelet le long de la route toute blanche de neige.

Leur visite ressemble un peu au retour de la colombe à l'arche de Noë : elle nous annonce que la saison des froids s'achève et que bientôt le printemps va nous rendre nos foules et nos grandes cérémonies de pèlerinage.

16 Mars.—Sera-t-il permis au "Chroniqueur" de dire que lui aussi s'est mis en mal de voyages et qu'à son tour il est devenu pèlerin.

Je sais plusieurs zélatrices qui seront heureuses d'apprendre qu'il est allé, à *Ottawa*, constater les merveilleux effets de leur zèle.

La congrégation des Oblats de Marie Immaculée pour se recruter des membres possède à *Ottawa* un *Juniorat* florissant qu'animent de leurs jeux, de leur piété, de leurs études, de quatre-vingt à cent jeunes gens. Là, en vue de la vocation sacerdotale, ils reçoivent une éducation soignée et toute l'instruction d'un

cours d'études complet. Un jour viendra sans doute, qu'un d'entre eux arrivera ici pour continuer les pages de notre "Chronique"; il y apportera un cœur jeune, des images vives, des tours de phrase que notre main trop lourde ne peut exécuter et de son style nouveau bénira la Sainte Vierge.

Mais il faut travailler longtemps avant la récolte, c'est ce que fait "l'œuvre des Vocations," avec son double instrument "La Bannière" et le "Denier du Sacré-Cœur."

La "Bannière" est une revue jolie, à couverture rose, richement illustrée et dont les articles édifiants ont pour auteurs toutes sortes de talents. Elle ne paraît qu'une seule fois par année, mais, distribuée au prix modique de 25 cts, elle est répandue un peu partout et si des jeunes gens lui doivent d'avoir connu leur vocation, d'autres lui doivent leur persévérance car elle est une précieuse ressource pour l'entretien du *juniorat*. Elle a une édition *anglaise* ce que nos "Annales" ne possèdent point, et ceci lui permet de pénétrer à plus de foyers chrétiens. Son intérêt n'est surpassé que par les avantages spirituels qu'elle procure à ses abonnés, entr'autres une messe célébrée chaque mois par chacun des Pères du *juniorat* (ils sont dix) pour les bienfaiteurs vivants et décédés.

Le "Denier du Sacré-Cœur" ou le *Centin annuel* est œuvre aussi méritoire que facile pour ceux qui s'y intéressent: la seule condition à remplir consiste à donner un *seul centin* par année, et ceux-là ont part à une neuvaine de messes finissant le premier vendredi de chaque mois.

Le "Chroniqueur" a donc pu constater les heureux résultats de ces "œuvres", et retrouver là-bas des noms qui nous sont bien connus, car beaucoup de nos zélatrices s'occupent et de nos "Annales" et de "l'œuvre des vocations" du *Juniorat* du Sacré-Cœur à Ottawa.

* **

31 Mars. — Mais revenons au Cap de la Madeleine. Les exercices du carême s'y sont poursuivis suivant l'ordre que l'Eglise a établi dans sa liturgie. Rien de saillant ne s'est passé pendant cette dernière quinzaine, mais le printemps commence à gonfler l'écorce de nos érables, à soulever la glace du fleuve dont nous attendons le départ, et le chant de l'Alléluia coïncide avec

le retour des rayons plus chauds. C'est le renouveau qui revient. Suivons le précepte que le grand apôtre recommandait à ses Corinthiens : "Faites donc disparaître le vieux levain afin que vous soyez une pâte nouvelle. . . En effet, le Christ, notre Pâque, est immolé. Célébrons donc la fête, non avec le vieux levain de la malice et de la perversité, mais avec les pains azymes de la pureté et de la vérité." (I Cor. V. 7-8)

Joyeuses soient Pâques pour tous nos lecteurs, et surtout sans levain. . .

La Vierge Marie

Mère de Dieu et Mère des Hommes

A

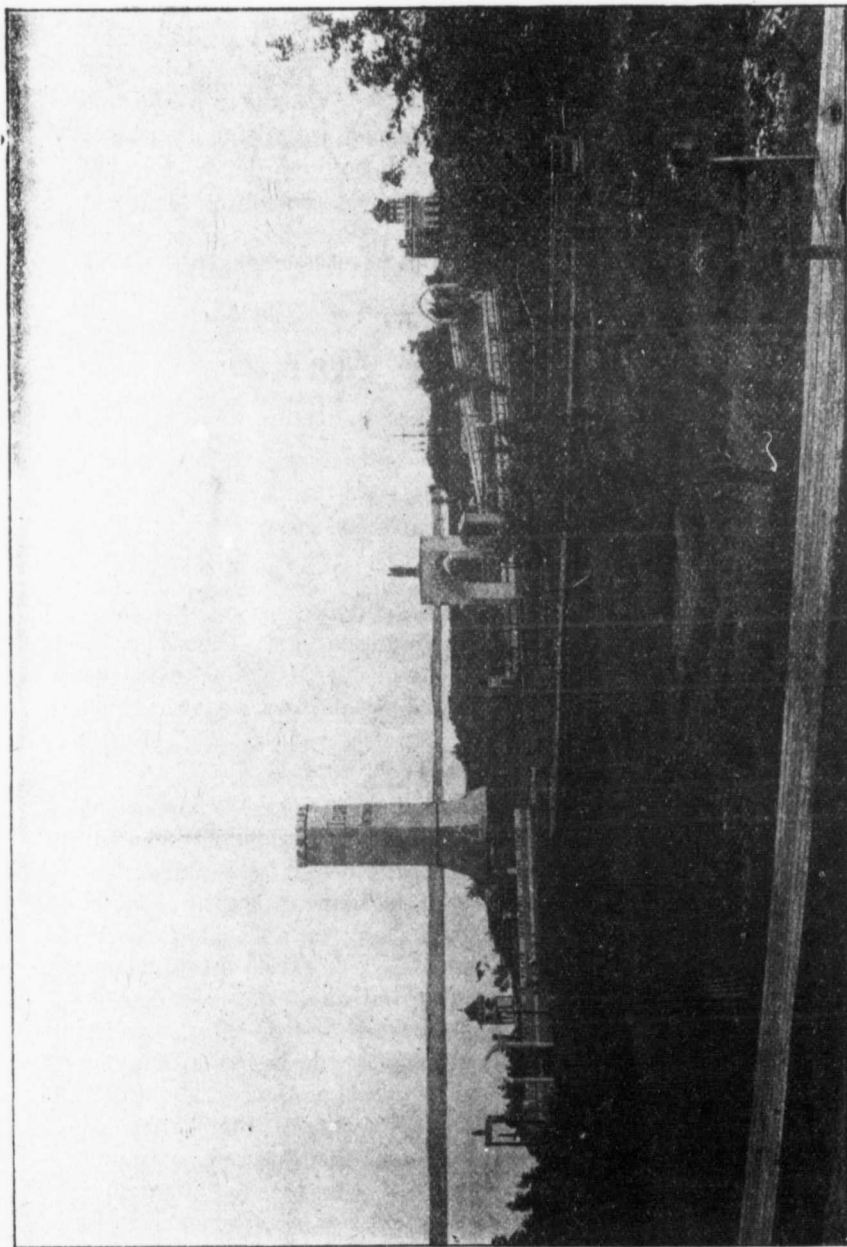
LA MÈRE DE DIEU

I. La maternité de Marie PRINCIPE de tous ses autres privilèges.

Avant de commencer l'étude des privilèges dont Dieu favorisa la Sainte-Vierge, nous empruntons au R. P. Therrien S. J. les pages suivantes qui montrent que la Maternité divine de Marie est le *principe*, le *centre*, la *clef* de tous ses autres privilèges.

* * *

Tous les privilèges de la bienheureuse Vierge se rapportent à sa maternité comme les rayons au foyer d'où ils émanent. C'est là, de toutes les considérations, celle qui fait le mieux ressortir la grandeur sans borne de cette divine maternité. Qui la considère indépendamment de ce point de vue n'en concevra jamais qu'une idée très incomplète. "En vérité, dit un de nos plus illustres théologiens, tout ce qui mérite nos louanges et notre admiration dans la bienheureuse Mère de Dieu ; tous les dons de la grâce, toutes les splendeurs de la gloire qui font d'elle la plus parfaite des créatures ; tout cela, dis-je, elle le doit à sa maternité. De là, comme d'une source intarissable, les étonnantes prérogatives répandues en elle et sur elle avec une libéralité sans égale." Oui, tout cela, c'est la maternité divine, la maternité dans ses appartenances et ses dépendances, la



LA VOIE DORLOUREUSE.—Cap de la Madeleine.

maternité dans ses préludes, dans ses propriétés, dans son épanouissement.

* * *

On se demande parfois quel est pour Marie le plus beau de ses privilèges, celui qu'elle a le plus à cœur, et dont, nous, ses enfants, nous devons le plus la féliciter et nous réjouir. Il n'est pas rare de trouver sur ce point des avis divergents. Pour les uns, c'est sa virginité sans tache ; pour les autres, sa conception immaculée. Celui-ci n'estime rien à l'égal de son incomparable pureté de cœur ; et celui-là met au-dessus de tout le prodige de son humilité. Je ne suis pas grandement surpris de voir ces appréciations différentes. Les dons, accordés par la bonté divine à la Vierge, se révèlent dans un tel degré de perfection qu'il semble, à considérer chacun d'eux à part, qu'il ne se peut rien imaginer de plus excellent. Tous ont donc raison, quand ils estiment chacun de ces privilèges au-dessus de toute louange et de toute admiration ; mais tous se tromperaient également, s'ils prétendaient que rien en Marie ne surpasse ce qu'ils exaltent. Car plus haut que tout le reste plane sa maternité divine. Pourquoi ? Parce qu'elle est la raison dernière de tout.

Certes, j'admire une infinité de prérogatives dans l'humanité de mon Sauveur : la sainteté parfaite, l'impeccabilité, une science des choses divines unique pour l'ampleur et la profondeur, après celle de Dieu. Par elle le Verbe a réconcilié le monde avec son Père ; par elle, la majesté divine a reçu de la créature une gloire infinie. Mais je place au-dessus de tout l'honneur qu'elle a d'appartenir à la personne du Verbe de Dieu, de former sa nature humaine ; en un mot d'être le corps et l'âme, non pas d'un pur homme comme nous, mais d'un Dieu. Et c'est justice. En effet, supposez pour un moment que cette humanité, ce corps et cette âme du Fils unique de Dieu, au lieu d'être à lui, soit la nature, le corps et l'âme d'une personne créée, tout cet incompréhensible ensemble de perfections s'évanouit. Ne voyez-vous pas que vous avez tari la source, puisque c'était l'union hypostatique qui les réclamait, et les avait rendues comme naturelles ?

“ La grâce du Christ, dit saint Thomas, n'est pas naturelle en ce sens qu'elle vienne en lui des principes constitutifs de son

humanité ; mais on peut l'appeler naturelle, en ce sens qu'elle a pour cause la nature divine unie dans la personne du Christ à la nature humaine. ” Un peu plus loin, ce même saint docteur écrit encore : “ La grâce est produite en l'homme par la présence de la divinité, comme la lumière est produite dans l'air par la présence du soleil. C'est pourquoi il est dit dans Ezéchiel : La gloire de Dieu d'Israël entraît par la voie de l'Orient, et la terre resplendissait de sa majesté. Or la présence de Dieu dans le Christ n'est autre que l'union de la nature humaine à la personne divine ; donc, la grâce habituelle du Christ suit cette union comme la splendeur naît du soleil. ”

Tel est l'exemplaire d'après lequel nous devons nous former une juste notion du rapport entre la maternité divine et les autres privilèges de la bienheureuse Vierge. Ceux-ci sont à celle-là ce que la grâce du Christ est à l'union hypostatique, et la lumière qui nous inonde, au soleil. Ce que le Docteur Angélique appliquait à l'humanité du Christ, il faut le redire à proportion de sa divine Mère : la gloire du Dieu d'Israël entraît par la voie de l'Orient..., et la terre (cette terre vierge d'où fut tiré le corps de Jésus) resplendissait de sa majesté.

Je contemple Marie dans cette reine du psaume quarante-quatrième, aux vêtements superbement enrichis d'or et de broderies, symbole et reflet de sa gloire intérieure. C'est elle ; je ne saurais m'y méprendre, puisqu'elle est par excellence la Fille de Dieu, l'Épouse dont la beauté virginale a séduit le cœur de l'Époux. D'où lui vient tout l'éclat qui l'entourne et qui la pénètre ? C'est, ô mon Seigneur, qu'elle est à votre droite, à la place qui convient uniquement à votre Mère ; c'est qu'en vous incarnant en elle, vous, la lumière créée, vous l'avez faite “ la femme investie du soleil. ” N'est-ce pas une nécessité qu'elle fût, après votre humanité sainte, la plus illuminée de vos divines clartés, la plus embrasée de votre amour, la plus riche de vos biens, puisque vous vous êtes en quelque sorte concentré en elle avec toutes vos grâces et toutes vos perfections ?

J'ai entendu l'Ange qui la saluait pleine de grâces et bénie par-dessus toutes les femmes. Mais, en même temps, j'ai appris de la bienheureuse Élisabeth, d'où venait à cette Vierge une si

ineffable abondance de richesse céleste : " Et Jésus, le fruit de vos entrailles est béni. " C'est la bénédiction du Fils qui a rejailli sur la Mère. Tous les privilèges qu'elle a reçus sont le prix de l'hospitalité qu'elle lui donne en ses entrailles et de la pourpre dont elle l'a revêtu. Marie, si profonde que soit son humilité, ne décline pas la louange qu'elle a reçue de sa cousine. Tout au contraire, elle la confirme et l'amplifie pour ainsi dire. En effet, le rapport est manifeste entre la salutation d'Élisabeth et les premiers accents du cantique virginal. *Bienheureuse* êtes-vous d'avoir cru, dit Élisabeth, et Marie reprend : " Toutes les générations m'appelleront *bienheureuse* ; car celui qui est puissant a fait en moi de grandes choses. " Et quelles choses a-t-il faites en elle, ce Tout-puissant ? Avant tout, ce qui la constitue Mère Vierge et Mère de Dieu.

Telle est donc la source d'où coulent toutes les bénédictions, toutes les béatitudes, toutes les prérogatives de Marie : sa maternité divine. Elle peut, elle doit même le reconnaître sans préjudice de son humilité : car cette reconnaissance va tout droit, non pas à son exaltation propre, mais à la glorification de Dieu.

Ne semblerait-il pas que, d'après cette manière d'envisager les choses, la plénitude Marie devrait dater de l'incarnation, puisque c'est alors seulement que s'opéra l'union qui la fit mère ? Il est vrai, Marie ne fut pas mère dès le premier instant de son existence. Mais ce qu'elle n'était pas alors dans l'ordre des faits, elle l'était dès lors dans l'ordre des préordinations divines. Un palais royal n'est pas la demeure actuelle du prince, au moment qu'on en jette les fondations, ni même quand on l'enrichi de sculptures et de peintures. Et pourtant, s'il a ses belles proportions, s'il reçoit cette décoration merveilleuse, c'est qu'il doit être un jour l'habitation du roi pour lequel il est uniquement destiné. Ainsi faut-il juger de la bienheureuse Marie.

Plus tard, nous aurons lieu d'examiner jusqu'où peut mener cette considération. Mais, dès maintenant, rappelons-nous que la maternité future de la Vierge a présidé même à son origine. Marie doit à cette maternité de venir au monde : nous l'avons dit, le prodige de la conception qui l'a fait naître d'une mère stérile n'a son explication qu'en elle et par elle.

Souscriptions aux "Stations" du Rosaire

(du 25 Février au 25 Mars 1907.)

Nos anciens abonnés savent quel est le but de ces *Souscriptions*; nous le rappelons en deux mots pour les nouveaux arrivés.

Autour du vieux Sanctuaire de Notre-Dame du Cap nous avons entrepris d'ériger quinze piédestaux surmontés de groupes en fonte, représentant les quinze mystères du Rosaire. Cinq ont été dressés durant l'été de 1906, cinq le seront pendant celui de 1907. Si nos généreux lecteurs veulent nous continuer leur concours, tout le travail sera terminé en 1908.

C'est pourquoi, dans ce premier numéro d'un nouveau volume des annales, nous demandons à ceux qui nous lisent depuis peu de temps de suivre l'exemple de ceux que leur généreux travail et leur pieuses aumônes ont jusqu'ici désignés à notre profonde reconnaissance et aux bénédictions privilégiées de Notre-Dame du Très Saint Rosaire.

Nous pensons pouvoir, à la livraison de juin, résumer en un fidèle et vivant tableau l'ensemble du travail accompli jusqu'à ce jour pour la gloire de Notre Dame du Cap.

Cartes de	Nombre de Souscripteurs	Localités	Montant
A. D.		West Dang	0.10
Dame J. T. Bauville.....			0.50
S. D		St. Jean Port-Joli.....	0.25
Delle B. Pigeon.....			0.25
Delle Josephine Demers.....			1.00
Dame Gs. Boulet			0.25
Dame Ph. Gilbert			1.00
J. B.....		Warwick	1.00
J. L. P.....		Champlain.....	2.00
Anonymes.....		Batiscan.....	0.25
Telephore Petit			1.00
A. D		Deschaillons.....	1.00
Dame Vve. Jos. Baril.....			0.50
Dame A. R.....		Ottawa.....	1.00
Dame J. B. Douville.....			0.50
Dame André Bourget.....			0.50
Dame Rémi Fournier.....	20	St. Cyrille.....	1.00
Anonyme.....			1.00

Cartes de	Nombre de Souscripteurs	Localités	Montant
A. S.		Montréal.. .. .	0.25
Dame A. L. Corriveau.....			0.50
Dame A. Lapierre.....			0.50
Rosaire Fraiser.....		Ste Anne de la Pérade ...	0.50
Philippe Cormier.....			5.50
Dame M. Augé.....			0.50
Léon Gauthier.....			0.10
Delle Hélène Forgues ...			1.00
Abonnée.....		Pointe aux Trembles.....	0.50
T. B.....		Radnor Forges.....	0.50
Dame E. Labrie.....			0.50
Anonyme.....			0.50
Dame Chamard.....			1.50
Dame Elzéar Ouellet.....	8	Rivière-du-Loup	1.00
Céline Hebert.....			0.50
Dame Vital Fillion.....	5		0.50
Dame Pierre Drouin			0.50
Dame D. Tremblay			1.00
Dame Edouard Lanbry.....	5	La Butte	0.50
Abonnée		St Sauveur.....	1.00
Abonnée. H		L'Assomption	1.00
Dame O. Gervais.....			0.50
Dame H. L		Mont Carmel	1.00
Anonyme.....		St Pierre des Becquets...	1.00
Léa Giguère			0.35
Abonnée.....	5	Trois Rivières.....	0.50
Dame N. P.....	20	Montmagny	1.00
Dame G. Larouche.....			1.00
Dame Vve. O. Morin.....	10		1.10
Dame Paul Frances.....	20		2.00
Dame Edmond Boisvert.....		Almaville	0.50
Marie Louise Trottier.....			0.65
Dame C. O. B			1.00
Dame M		Mancnester.....	0.50
Delle O Lesmerises.....			0.50
Dame T. G			0.25
Dame E. B. Laflamme.....		Trois-Rivières.....	5.00
Anonyme		Kingsey-French.....	0.10
Delle Malvina Kane.....		Sorel.....	5.00
Anonyme		Sorel.....	5.00
Dame Binet		Hull	0.50
Anonyme		Sorel.....	0.25
Dame Francœur.....		Sorel	1.00
Dame N. Trottier		Normandin.....	2.50
Dame J. Trépanier.....		Cap de la Madeleine.....	3.00
Dame Omer Lauzer.....		Biddeford.....	2.00
Anonyme		St Wenceslas.....	5.00
Dame Amédée Dugas.....		St Jacques de l'Achigan..	0.50
Mr. P. Comeau.....		Baie Ste. Marie N. S.....	1.00
Dame Arthur Dogmain.. ...		St. Elise de Castor.....	1.00
Dame Vve. L. E. Manseau.		St. Elphège.....	2.00

Cartes de	Nombre de Souscripteurs	Localités	Montant
Abonnée		St. Hyacinthe.....	0.25
Abonnée		Mt. Carmel.....	0.25
M. A. E.....		Ste. Anne de la Pérade...	0.10
Dame Omer Drolet.....		Québec.....	1.00
Une Abonnée.....		Québec.....	0.10
Dame L. O. Poulin.....		Winosiki.....	0.50
Les Zél. de l'Ar. de la T.S.F.		Montréal.....	1.50
Dame Octave Chiasson..		Lamèque.....	1.50
Mr. Honoré St. Hilaire.....		Montréal.....	0.50
Dosithée Godin			0.25
Dame D. Richard.....			1.00
Adalbert Blanchet			1.00
Anna Marie Ouellet.....			1.00
Dame N. L.....		Ste. Monique..	1.00
N. G.		La Baie.....	5.00
J. L. Pothier			2.00

La première Communion de l'enfant abandonné.

Je possède mon Dieu, le Dieu de ma jeunesse ;
 Ah ! coule lentement, le plus beau de mes jours !
 Prolonge en ma faveur, tes instants d'allégresse,
 Et laisse-moi Jésus, laisse-le-moi toujours !

Oui, je sens aujourd'hui que Jésus est ma vie.
 Je surprends dans mon cœur un battement divin ;
 Et je ne porte plus une pieuse envie
 Aux enfants qu'il baisait le long de son chemin.

Je ne demande plus à vivre en Palestine.
 A vivre aux temps heureux où vécut le Sauveur.
 Depuis que l'Eternel repose en ma poitrine,
 Nulle goutte ne manque aux flots de mon bonheur.

Qu'étaient avant ce jour (ô misère profonde !)
 Mon âme ?... un vase vide, un abîme sans fond ;
 Mon corps ?... un grain de sable oublié dans le monde ;
 Et voilà qu'avec Dieu mon être se confond.

Pour chanter ce prodige où trouver des louanges ?
 Jésus est tout en moi, je suis toute en Jésus.
 Quand je me relevai de la table des anges,
 Le regard des mortels ne nous distinguait plus.

O Dieu de l'enfant pauvre, achève ton miracle.
Et pour moi change en ciel la terre où je n'ai rien
Que mon cœur reste pur comme un Saint Tabernacle,
Que ton divin amour soit mon unique bien !

Mon avenir est plein de travaux et de peines,
Mais tu me soutiendras !.. Je n'ai nulle frayeur ;
Ton adorable sang répandu dans mes veines
Donnera de la force à mon humble sueur.

On me dit que plus tard hélas ! le siècle impie
Sèmera le danger sous chacun de mes pas.
Oh ! que mon âme alors, s'appuyant sur l'Hostie,
Sache braver l'orage et ne fléchisse pas.

Ce n'est point une fois que mon Jésus se donne,
A ce sacré banquet je pourrai revenir.
Si tout appui créé me manque et m'abandonne,
Lui seul me restera jusqu'au dernier soupir.

Sous le voile tout blanc mon front joyeux s'incline,
Je crois respirer l'air de la sainte Cité,
Je reprendrai demain ma robe d'orpheline.
Puisque Dieu m'aime ainsi : vive la pauvreté !

Vive la pauvreté ! mais mon cœur t'en supplie,
A pleines mains, Seigneur, rends ce qu'on fait pour moi,
Tu vois mon indigence, ô Richesse infinie,
Ouvre donc tes trésors... mes dettes sont à toi.

Et ton amour, Jésus, oh ! comment te le rendre
Hélas ! quel don t'offrir du fond de mon néant ?
Si ta gloire, ô mon Dieu, peut jaillir de ma cendre,
D'un seul de tes regards consume ton enfant !

Je suis un vermisseau recueilli dans la fange,
Et tu marques ma place au pied de ton autel !
Puissé-je désormais y vivre comme un ange,
En attendant le jour du festin éternel !

MARIE.

Annales de la 1ère Communion.



Notre Prime

Il nous fait plaisir d'annoncer de nouveau à nos zélateurs et zélatrices que le volume de nos ANNALES leur sera adressé dès qu'il sera revenu de la reliure.

Cet envoi est le message de notre reconnaissance auprès de ces âmes, infatigables travailleuses qui, chaque année, recueillent fidèlement les abonnements des ANNALES et s'efforcent d'en augmenter le nombre.

A toutes et à tous : *Merci.*



A l'auguste Reine du Saint Rosaire

A vous, Fleur de Sarons, Reine du saint Rosaire,
Dans les plus purs élans du terrestre séjour,
A vous, en ce beau mois, l'essor de la prière
Comme un tribut de foi, d'espérance et d'amour !

Quand nous vous invoquons sous ce titre de gloire
Dont l'univers connaît les effets merveilleux,
Nous croyons fermement, Mère, à votre victoire
Sur l'occulte complot des esprits ténébreux.

Notre espoir est en vous, aimable Souveraine !
Le voici qui s'exhale en un ardent recours :
Plus les jours sont mauvais, plus s'élève sereine
Vers vous la confiance est un prochain secours.

Comment douter de vous ? Toute âme qui vous aime
Sait que, malgré l'enfer, votre pouvoir grandit...
Grâce à l'amour l'obstacle est un moyen lui-même
Qui ne fait qu'augmenter, Vierge, votre crédit.

Reine du saint Rosaire, au temps jadis la France
Vous dut de conserver son plus riche trésor.
Qu'allez-vous faire pour hâter sa délivrance,
En un danger cent fois plus menaçant encore ?

L'hydre infernale étend son odieux empire
En des lieux qu'autrefois respectaient ses assauts :
Tout ce que peut le mal et que la haine inspire
Tente de bannir Dieu jusqu'auprès des berceaux.

Mais de votre royaume, voyez monter, ô Mère,
Plus puissant que la haine et sa folle clameur,
L'impétueux accent par sept fois séculaire
Qui si souvent vers nous inclina votre cœur.

Bientôt tous les échos renverront aux espaces
La couronne d'*Ave*, psautier de nos aïeux.
Ses envols transformés redescendront en grâces
Sur l'Eglise et le sol toujours aimé des cieux.

S'il le faut vous saurez, par quelque nouveau signe,
Témoigner hautement que ce n'est pas en vain
Qu'au roc de Massabielle, on vous vit, Reine insigne,
Des roses sur les pieds et le Rosaire en main.

Connaissant vos bontés, sachant votre tendresse,
Reine au cœur maternel, comment douterions-nous ?
Oui, vous saurez changer en roses d'allégresse
Les perles que l'amour égrène à vos genoux.

CARMEL DE M. (Alsace.)

Les anges du cimetière

Le fossoyeur venait d'achever sa corvée, il essuya son front ruisselant de sueur. Puis, s'appuyant sur sa pelle, il attendit !.. A ses pieds, les arbustes qu'il avait arrachés étaient flétris. Sur la terre fraîchement remuée, des perles échappées d'une blanche couronne ressemblaient à des pleurs. Je m'avançai dans le cimetière, attiré par une force irrésistible. J'avais le pressentiment qu'une scène extraordinaire allait se passer. A ce moment le soleil inclinait à l'horizon. Ses rayons, d'un jaune ardent, pénétraient à travers les vitraux des chapelles funéraires et allumaient sur les murs de sinistres clartés.

On eût dit parfois des foyers d'incendie, d'où s'échappaient des jets de flammes. Les cèdres et les ifs allongeaient leurs ombres sur les allées qu'elles découpaient de formes étranges. Dans la verdure des tombeaux, les ornements de corail scintillaient en paillettes d'or, en gerbes de feu. Ici et là, des fleurs : les unes inclinées sur leurs tiges, les autres dressant leurs pétales fraîchement éclos.

Au loin, tous les bruits se taisaient, la ville s'enveloppait dans le silence, pendant que des oiseaux, cachés dans la feuillée, faisaient retentir de gracieux ramages, qui contrastaient avec la tristesse du lieu. Je me dérobai derrière un massif de tuyas et abandonnai mon âme aux souvenirs que ce spectacle faisait naître. Je fus tiré de ma rêverie par un chant d'une suavité mystérieuse et pénétrante. Il me sembla que c'était une hymne, une hymne des morts. Nul doute, c'était bien cette prière touchante que l'Église entonne sur la dépouille d'un fidèle comme un dernier adieu et une suprême consolation envoyée à l'âme de ceux qui pleurent. *In paradisum deducant te angeli!* Les notes étaient si fraîches et si pures que mon être tressaillit d'une émotion qui m'était inconnue. Le sentiment que j'éprouvais n'était pas de la joie, et, cependant, il n'était pas de la tristesse. En levant la tête, j'entrevis à travers le feuillage le convoi d'un enfant. Ce devait être quelque déshérité, car il n'y avait point de cortège. Les deux employés au service de la mort descendirent la petite bière dans la terre. Le fossoyeur avait rempli sa tâche. Il chargea ses outils sur son épaule et disparut. Pour moi je m'approchai, tenant en ma main des fleurs blanches que j'avais cueillies pour orner la nudité du tertre. Une tombe sans croix, sans souvenir d'aucune sorte, fait tant de peine à voir ! Je dis une courte prière. La nuit s'avançait, j'avais hâte de m'éloigner.

A ce moment, les notes du concert qui m'avait si profondément ému retentirent au-dessus de ma tête et répandirent leurs ondes harmonieuses à travers le champ du repos. Les voix, les mêmes voix répétaient en chœur les paroles d'un cantique que j'essaie de traduire : " Que le Dieu d'Israël est bon pour ceux qui ont le cœur pur ! Aujourd'hui, nous avons arraché un ange aux périls d'un monde corrompu. Nous avons posé sur

son front une couronne de lis et mis sur ses épaules un manteau d'immortalité. Que le Seigneur est bon pour ceux qui ont le cœur pur ! Hâtons-nous, mes frères, d'accomplir notre course. Allons à l'enfant qui, cette nuit, va mourir, nous le toucherons de nos ailes. Hâtons-nous, car le démon est puissant, et ses assauts sont terribles. Que le Dieu d'Israël est bon pour ceux qui ont le cœur pur ! . . . ”

Les chants s'envolaient vers la ville, emportés par la brise du soir. Je me sentis attiré du côté où le dernier écho avait disparu. Comment suis-je sorti de l'asile des morts, je n'en sais rien.

Je me trouvais aussitôt dans une maison de chétive apparence. Les rayons de la lune qui s'échappaient à travers l'étroite baie éclairaient un escalier de pierres usées par le temps. Je montai, la chambre était modeste : deux lits, quelques chaises, une statue de la Vierge. Puis auprès de l'âtre où flambait un tison, une femme en deuil, la tête cachée dans ses mains. On eût dit qu'elle pleurait ! Sur une couchette bien blanche un enfant plus blanc que sa couchette reposait, les yeux à demi fermés. Je crus qu'il sommeillait. En m'avançant, je vis ses lèvres remuer. De temps à autre un soupir s'exhalait de sa poitrine comme une prière, et le petit approchait de sa bouche un crucifix qu'il embrassait avec ferveur. Ses traits, illuminés d'une joie divine, paraissaient déjà transfigurés. Il me semble reconnaître l'une de ces délicieuses figures de chérubin que Murillo a peintes dans son tableau de l'*Assomption*. Quand il sortit de sa méditation, l'enfant porta ses regards de mon côté.

“ Que je suis heureux de vous voir ! me dit-il ; j'ai demandé à maman la permission de mourir. Il le fallait bien, n'est-ce pas ? Elle me l'a accordée. Vous, Monsieur, vous allez m'aider à prier.

Le démon voudrait ravir mon âme. Oh ! il ne l'aura pas ! Tout à l'heure j'ai vu, au milieu d'un beau nuage, Bernadette. Vous savez, Bernadette, celle qui a découvert la source de la Sainte-Vierge. Elle m'a fait signe que je serai avec ses petits amis au ciel. Comme il est bon d'aimer Dieu ! moi je l'ai toujours aimé beaucoup ; mais à mesure que je me sens mourir, je l'aime encore davantage. Jetez-moi de l'eau bénite, Monsieur : l'eau bénite, c'est la rosée sur la fleur, et mon âme est une fleur, je ne veux pas qu'elle soit flétrie pour paraître devant Dieu. ” A cet instant, le verset du psalmiste me revint en mémoire : “ Moi, je suis entré dans mon innocence. ”

L'enfant entra au ciel dans les vêtements de l'innocence. “ Mon cœur est bien petit, ajouta-t-il, et cependant il est bien grand : Jésus-Christ le remplit. ” La mère approcha du lit. Les larmes sortaient malgré elle de ses yeux. Quand il s'en aperçut : “ Pourquoi pleures-tu, maman ? dit-il. N'est-ce pas comme au jour de ma première communion, le plus beau jour de ma vie ? ” Tiens, il faut que je te bénisse. ” Et, nouveau Berchmans, il étendit ses mains sur celle qui lui avait donné le jour ; puis, joignant les doigts, il éleva vers le ciel un regard où se peignit un saint contentement des élus. “ Adieu, fit-il entendre doucement. Je

m'en vais ! Entendez-vous les anges ? Ils viennent me chercher . . . " *In paradisum deducant te angeli* . . . L'enfant se mit à chanter.

Il n'était pas seul. J'avais reconnu les voix . . . , celles du cimetière, mais plus suaves, plus argentines encore. Elles montèrent vers le ciel en légers murmures et comme à demi voilées, semblables aux sons d'une harpe touchée par les doigts d'un artiste inspiré. La mère inclina la tête. Lorsqu'elle se releva, son fils avait cessé de vivre. " Il y a un ange au paradis, me dit-elle, remercions-en le Seigneur. " Ces paroles sont sublimes, n'est-ce pas ? Ont-elles été jamais prononcées ? Je ne pourrais le dire. Toujours est-il que cette histoire est un rêve. Et cependant ! . . . sous cette fiction existe une douce réalité. Parfois le songe est souvenir, un souvenir embelli, par Dieu, afin de nous consoler dans nos peines.

Les anges du cimetière ont une fête, selon la légende que j'ai citée plus haut. C'est celle des défunts. Alors les petits pourvoyeurs du paradis sont en liesse, car tous les prêtres célèbrent la messe en noir, ce jour-là. Il y a parfois si belle moisson pour le Ciel, dit en terminant le naïf chroniqueur, qu'on a vu, une année, tout le Purgatoire se vider.

G. SECRETAIN.

La lettre à Deux Sous ⁽¹⁾

On a fini de statuer
Sur ce projet plein d'importance
Enfin on va diminuer
Le prix de la correspondance !

La lettre à deux sous ! Mais j'en suis !
Tout le monde en est ! Vous en êtes !
On va, pour des prix très réduits,
Pouvoir s'écrire des sornettes !

Tout le monde va s'en mêler,
Chacun y joindra son paraphe !
Pour deux sous on peut y aller
Quand même on n'ait pas d'orthographe !

Pour deux sous faut-il tant chercher !
Nous serions, ma foi, ridicules,
Pour ce prix-là, sans vous fâcher,
On peut omettre les virgules !

Grâce au vote de nos élus,
— Oh ! quelles douces perspectives ! —
Des gens qui ne s'écrivaient plus
Vont s'accabler de leurs missives !

Tel qu'on croyait en bas, dessous,
Endormi dans la nuit profonde,
Vous écrira : — Tiens ! direz-vous,
Il était encore de ce monde !

Tel autre qu'on croyait bien loin,
 Pour implorer votre assistance,
 Vous écrira de quelque coin...
 On n'est qu'à deux sous de distance !

On va se dire, pour deux sous,
 Tout un tas de choses intimes...
 Pensez ! Les aveux les plus doux
 Ne coûteront que dix centimes !

On transportera pour ce prix
 Les plus lourds péchés de syntaxe,
 Et les billets les mieux écrits
 Ne dépasseront pas la taxe !

Que de papiers — " Mon vieux ! Mon cher " —
 Remplis d'agréables tournures
 On pourra sans payer plus cher
 S'envoyer les pires injures !

Pour deux sous — c'est vraiment pour rien —
 On va pouvoir — courez, les plumes ! —
 Se dire du mal et du bien,
 Des douceurs et des amertumes !

On va s'écrire éperdument.
 — Le timbre-poste ça rapproche, —
 Il ne faudrait assurément
 Pas avoir deux sous dans sa poche !

De ces papiers lus et relus
 Qui sait quel avenir peut naître :
 Quand on s'écrira beaucoup plus,
 On va beaucoup mieux se connaître !

Et que faudra-t-il présumer
 De cet énorme bavardage ?
 Quand on s'écrira davantage,
 Qui sait si l'on va mieux s'aimer ?

XAVIER MAUNIER.

(1) Cette poésie pleine d'humour a été composée lorsque le parlement français délibérait sur l'opportunité de réduire à *deux* sous au lieu de *trois* l'affranchissement des lettres. Nous l'insérons pour amuser un peu nos lecteurs.

L. R.

Les deux Echelles

Ravi en extase, Saint-François d'Assise, vit deux échelles qui s'élevaient de la terre jusqu'au ciel. L'une était rouge : au sommet, s'appuyait Notre-Seigneur. L'autre était blanche : au sommet se tenait la Vierge Marie.

Les fils de St-François montaient avec ardeur le long de l'échelle rouge, afin d'atteindre Jésus ; mais leurs efforts étaient inutiles ; tous retombaient découragés.

A cette vue, François pleura, et il se plaignit à Notre-Seigneur doucement. Jésus lui répondit : " François, ordonne à ses fils de monter le long de L'Echelle blanche. C'est par ma mère qu'ils arriveront j'usqu'à moi. Aussitôt le Saint transmit cette ordre à ses religieux, qui, facilement, gravirent l'Echelle Virginale, et Marie les conduisit à Jésus.

Belle et consolante image de ce qu'est Marie pour les âmes et les peuples.

JEANNE LEBER

1662-1714



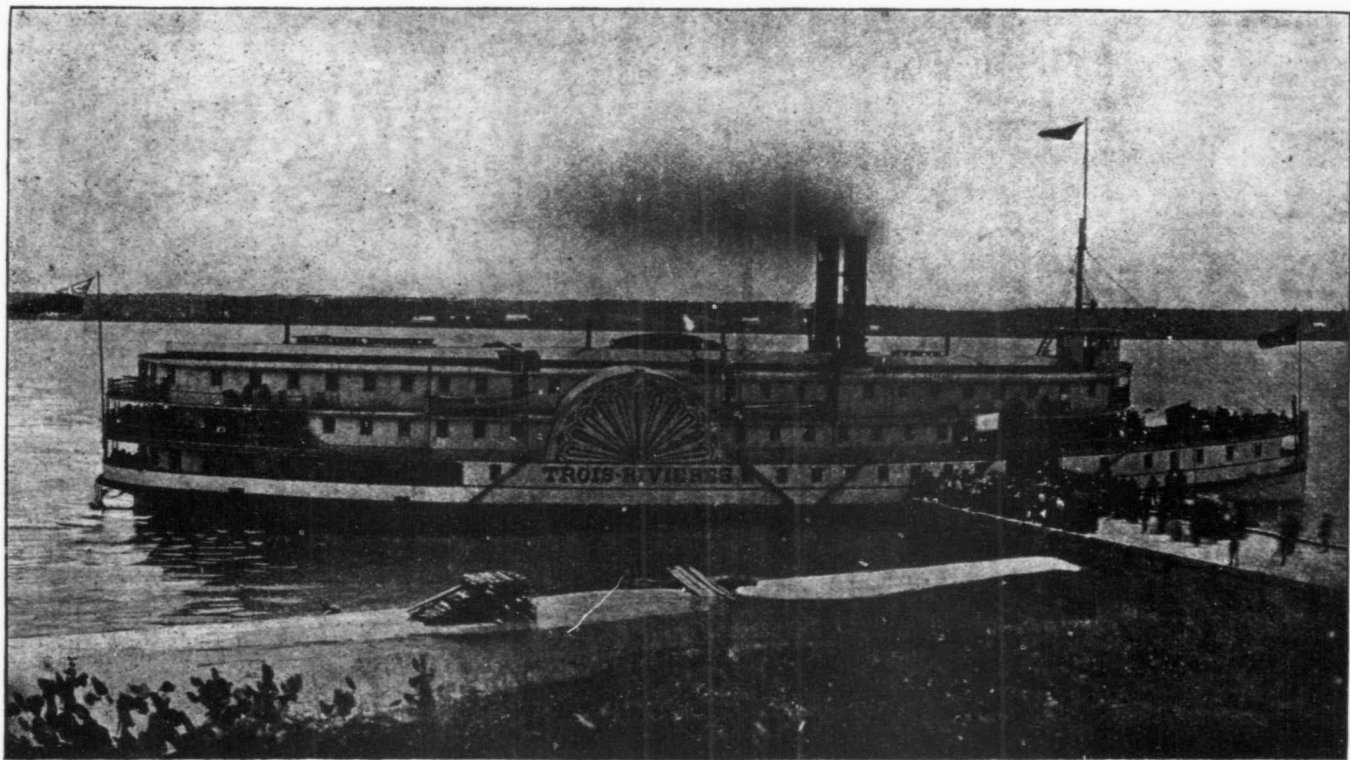
JEANNE LeBer naquit à Montréal le 4 janvier 1662, du mariage de Jacques LeBer et de Jeanne LeMoyne, sœur de Charles LeMoyne, premier baron de Longueuil. Son père occupait un rang distingué dans le monde du commerce, et ce qui vaut mieux encore, c'était un citoyen intègre et un chrétien fervent. Son épouse ne le cédait en rien sous le rapport religieux à celui qui l'avait distinguée entre tant d'autres pour en faire sa compagne.

Jeanne eut l'honneur d'être présentée au baptême par le Sieur de Maisonneuve, premier gouverneur de Montréal ; sa marraine fut Jeanne Mance, institutrice et première administratrice de l'Hôtel-Dieu de Montréal. C'était entrer dans la vie sous d'heureux auspices, avec l'appui de tels parents et de personnages aussi pieux qu'éclairés.

L'enfance de Jeanne n'offre d'autre particularité que sa tendance vers le bien. Parvenue à l'âge de raison, son plus grand plaisir était de se trouver en tête-à-tête avec Jeanne Mance, qu'elle interrogeait sur les mystères de notre religion et tout particulièrement sur l'Enfant-Jésus. De son côté, madame LeBer prenait un soin assidu de sa petite âme et lui inculquait les premières notions des vérités catholiques. Ainsi formée à cette double école, Jeanne LeBer, intelligente comme elle était, ne pouvait manquer de mettre en pratique les conseils qui lui étaient donnés. L'amour de la vertu grandit donc avec elle, et l'enfant devint bientôt un modèle de piété de modestie et de charité.

A huit ans Jeanne LeBer entra comme pensionnaire au couvent des Ursulines de Québec. Ce fut l'occasion pour ses parents de faire un immense sacrifice en se séparant de leur unique fille, qui faisait leur consolation. Mais ils devaient être payés de retour, car leur enfant donna pendant son séjour aux Ursulines des preuves de sa bonne éducation, et ses maîtresses ne tarissaient pas en éloges sur ses qualités du cœur et de l'esprit. Les Annales du monastère en parlent ainsi :

“ Mlle LeBer étant pensionnaire dans notre maison, nous a donné, dès sa plus tendre jeunesse, des marques des plus sublimes vertus, et tout à fait au-dessus de son âge. Mais surtout elle a fait paraître un dégoût marqué, disons mieux,



ARRIVÉE D'UN PÈLERINAGE AU CAP DE LA MADELEINE.

un mépris, une aversion, une horreur extrême pour les maximes et les vanités du monde et tout ce qui peut y avoir rapport; un amour singulier de la retraite, du silence, et un goût décidé pour la vie intérieure et l'esprit d'oraison, qui fut toujours son attrait principal; enfin un grand respect et une parfaite soumission pour ses maîtresses."

Jeanne LeBer brillait surtout par son humilité et son esprit de pénitence. Elle en donna maintes preuves durant son séjour à Québec, soit en repoussant les petits cadeaux qu'on lui présentait, soit en cherchant toujours les emplois les plus modestes, afin de se dérober aux applaudissements ou aux remarques élogieuses. C'est ainsi qu'un jour les religieuses, ayant monté une petite pièce théâtrale, avaient distribué les rôles un peu suivant le gré des enfants. Elles demandèrent à Jeanne LeBer qui elle voulait représenter. "C'est l'Enfant-Jésus," répondit-elle sans hésitation. Il s'agissait de figurer l'adoration des bergers à la crèche. "Pourquoi faites-vous ce choix?" lui demanda-t-on. "C'est que le saint Enfant ne dit mot, reprit-elle, et ne se remue point, et que je voudrais l'imiter en toutes choses."

Après sa sortie du pensionnat, Jeanne se retira chez ses parents, où elle résolut de vivre isolée, sans rapport avec le monde extérieur, afin, disait-elle, de conserver son innocence. Elle se contentait de fréquenter les sœurs de la Congrégation et de l'Hôtel-Dieu, et surtout la sœur Bourgeoys et la sœur Macé de l'Hôtel-Dieu, deux religieuses de distinction, éclairées et très avancées en perfection. C'est au contact de ces vénérables servantes du Seigneur, que Mlle LeBer résolut de se séparer complètement de la foule pour vivre dans une plus grande union avec son Dieu. Au lieu d'entrer dans un cloître, comme il eût été si facile, elle crut qu'elle serait encore plus agréable à son divin Époux en se renfermant dans une cellule, où elle vivrait seule, dans le calme le plus profond, à l'abri de toute séduction. A l'exemple de Saint Paul l'ermite, de Marie d'Égypte et de tant d'autres anachorètes qui peuplèrent autrefois les déserts, Mlle LeBer voulait, en se retirant du monde pour vivre dans la réclusion, se donner tout entière à Dieu; la pénitence, les austérités et la pratique de l'oraison seraient le résumé de sa vie. C'était un acte d'éroïsme, devant lequel elle ne recula point. Mais la prudence lui inspira de ne s'engager que pour cinq ans à mener une aussi sévère existence (1680-85). Elle se retira donc dans un appartement de la résidence paternelle d'où elle pouvait facilement apercevoir l'église paroissiale. Cette fille, qui n'était âgée que de dix-huit ans et qui aurait pu vivre luxueusement, se livra tout aus-

sitôt à des austérités et à des pénitences les plus pénibles. Elle portait une ceinture de cuir ; elle se donnait la discipline ; elle se privait de tout aliment délicat. Victime expiatrice, elle crut qu'elle ne pourrait jamais assez souffrir pour sauver les âmes des pécheurs. Ce furent quatre années de mortifications ininterrompues. Dans l'intervalle, elle eut le malheur de perdre sa mère, à laquelle elle était attachée par les liens les plus étroits. Elle supporta cette épreuve avec une profonde résignation, et au lieu de se répandre en larmes, elle pria beaucoup pour l'âme de celle qu'elle avait tant aimée.

La disparition de madame LeBer ne modifia en rien la conduite et les dispositions de la vénérable recluse. A l'expiration des années d'épreuves, elle sollicita de son directeur la permission de s'engager pour toujours à pratiquer le même genre de vie. Le 24 Juin 1685 fut le jour choisi par Mlle LeBer pour consommer son sacrifice. Mr. Dollier de Casson, supérieur au séminaire et vicaire général de l'évêque de Québec, voulant que la cérémonie fut solennelle, fixa lui-même le 5 août pour recevoir les vœux de la recluse. Celle-ci avait résolu d'aller demeurer chez les sœurs de la Congrégation ; elle se choisit une petite cellule qui n'était séparée de la chapelle que par une cloison. Comme son père avait fourni la plus grande partie de l'argent nécessaire à la construction de la chapelle des sœurs, celles-ci s'engagèrent à lui procurer la subsistance jusqu'à sa mort.

Donc, le 5 août 1685, un vendredi, Jeanne LeBer, accompagnée du clergé et du peuple, quitta la maison de son père, et, suivant la procession, elle se rendit à l'église de la congrégation. Jamais Ville-Marie n'avait été témoin d'un aussi touchant spectacle. Vêtue d'une robe gris-blanc, retenue à la taille par un ceinturon noir, la vertueuse solitaire avait voulu imiter le costume sous lequel était apparue la Sainte Vierge à la sœur Bourgeoys. Elle devait porter cette habit de pénitence jusqu'à l'article de la mort.

M. Dollier bénit la cellule, et puis, en présence de tous, il fit une courte exhortation à l'héroïne du jour, l'exhortant à persévérer dans sa cellule, comme Ste Madeleine dans sa grotte. Puis, on la reconduisit jusqu'à son appartement, où elle se renferma pour le reste de ses jours. A partir de là jusqu'à sa mort, c'est-à-dire pendant vingt ans, elle ne quitta plus cette cellule ; elle y priait, elle y prenait ses repas qu'on lui servait par un guichet. Elle ne voyait que ses plus proches parents, et surtout son père, qui vécut de longs jours. C'est assez dire que le monde lui était devenu complètement indifférent, ne vivant plus que

pour Dieu et pour Jésus dans le saint Sacrement. Bien qu'elle l'honorât par divers exercices de piété, ses heures étaient presque toutes consacrées à s'entretenir avec son divin Époux. Elle communiait quatre fois par semaine, et toujours avec un renouvellement de ferveur extraordinaire. La nuit elle se rendait souvent à l'église, et là, dans le silence et l'isolement, elle y passait des heures entières au pied du tabernacle sacré, sans s'émouvoir de la fatigue ou du froid.

Sa dévotion au saint Sacrement semblait primer toutes les autres. Tout ce qu'elle faisait se rapportait là. Ses travaux manuels consistaient dans des broderies d'ornements d'autels ; elle fabriquait de ses mains des purificateurs, des corporaux, des nappes et tous les ornements propres au culte. La fortune de son père lui permit de donner aux sœurs un magnifique tabernacle, un ciboire, un calice et un soleil en vermeil. Ces objets existent encore en bon état de conservation.

Non contente de cela, Jeanne LeBer proposa aux sœurs de fonder dans leur église l'adoration diurne du très saint Sacrement. Elle fonda une messe quotidienne perpétuelle pour le bénéfice de la Congrégation. Chacune de ces bonnes œuvres était accompagnée d'une somme d'argent assez ronde, afin de permettre aux religieuses de ne jamais se départir de la charge dont elle leur confiait la direction.

La réputation de Mlle LeBer ne tarda pas à se répandre en dehors de la ville. Mgr de saint Valier, étant allé faire visite à la Mère Bourgeoys, exprima un ardent désir de la voir. Il se fit conduire à sa cellule, et après une conversation de quelques instants, le prélat se retira tout émerveillé de ce qu'il avait vu et entendu. Dans le même temps, deux Anglais de distinction, mais protestants, et l'un d'eux était ministre, ayant manifesté à l'évêque le désir de la voir et de lui parler, celui-ci y consentit avec l'espoir que cette visite les édifierait. L'un d'eux lui ayant demandé pour quelle raison elle s'était astreinte à mener une vie aussi austère, quand elle aurait pu jouir de la vie comme tant d'autres, et se sauver tout de même : " C'est une pierre d'aimant, qui m'a attirée dans cette cellule, répondit-elle, et qui m'y tient ainsi séparée de toutes les jouissances et des aises de la vie." L'autre Anglais voulut savoir quelle était cette pierre d'aimant. Alors Mlle LeBer ouvrant la fenêtre qui donnait sur la chapelle, lui dit en montrant l'autel : " Voilà ma pierre d'aimant. C'est la personne adorable de Notre-Seigneur, véritablement et réellement présent dans la sainte Eucharistie, qui m'engage à renoncer à toutes choses, pour avoir le bonheur de vivre auprès de lui : sa personne a pour moi un attrait irrésistible." Retourné dans son pays, le ministre raconta qu'il n'avait rien vu dans le Canada d'aussi

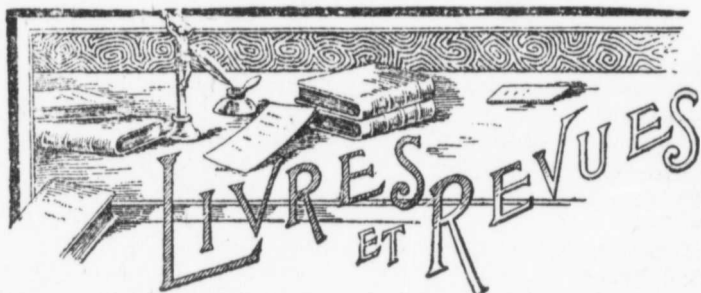
merveilleux que la vie de la sœur LeBer. On rapporte que ce ministre renonça plus tard à ses erreurs pour embrasser la foi catholique.

Durant ses vingt années de réclusion, Mlle LeBer suivit le même règlement de vie. Elle se levait tous les jours à quatre heures, depuis Pâques jusqu'à la Toussaint, et à quatre heures et demie le reste de l'année. Elle faisait ensuite sa première oraison, qui durait une heure, puis récitait les Petites Heures de l'Office de la sainte Vierge, et entendait la sainte messe, de neuf heures à neuf heures et demie, elle faisait une lecture spirituelle, et de dix à onze heures, une seconde oraison. Puis elle lisait un chapitre du Nouveau-Testament, suivi de l'examen particulier. Elle dînait à onze heures et demie ; à une heure, elle récitait Vêpres et Complies, puis faisait une seconde demi-heure de lecture spirituelle ; et à quatre heures, sa troisième heure d'oraison.

Elle soupait à six heures, récitait le chapelet et d'autres prières vocales à sept heures, et se couchait enfin à huit heures et demie. La sœur Bourgeois écrivait après sa mort : " Mlle LeBer faisait tout avec tant d'exactitude, qu'on ne vit jamais un plus beau modèle de fidélité, ni un plus puissant motif pour amener, même les plus ferventes, à la plus parfaite observation de nos règles, jusque dans les petites choses, et à nous confondre dans les moindres infidélités. "

Lorsque les Anglais, en 1711, sous le commandement de Walker, s'avancèrent dans le fleuve pour s'emparer de la colonie, on annonça cette nouvelle à Mlle LeBer, " en lui disant que si la flotte ennemie se rendait jusqu'à Québec, c'en était fait du pays. " Non, répondit-elle, après quelques moments de réflexion, la très sainte Vierge aura soin de ce pays ; elle en est la gardienne, nous ne devons rien craindre." L'événement de la dispersion de cette flotte donna raison aux pressentiments de la Recluse montréalaise.

Mlle LeBer tomba malade vers la fin de septembre 1714. Le 1er octobre elle fit son testament, et deux jours après elle rendait sa belle âme à son Créateur, à l'âge de 52 ans et neuf mois. Le 2, elle fut inhumée dans l'église des sœurs en conformité de ses dispositions testamentaires. Inutile d'appuyer sur le fait que tout Montréal voulut voir la précieuse dépouille avant qu'elle fut confiée à la terre. On connaissait sa vie, ses austérités ; on était convaincu que son âme, purifiée ici-bas même, était allée jouir du bonheur céleste, pour la possession duquel elle avait travaillé sans relâche durant toute son existence.



La Revue Canadienne.—Sommaire de mars 1907.—La Chartreuse de Parkminster, Em B. Gauvreau, ptre.—Premières connaissances de l'Ottawa, Benjamin Sulte.—Mr Benjamin Sulte, d'après une photographie, Napoléon Savard.—L'Egypte et les Ecriures Egyptiennes (suite et fin) Alphonse Gagnon.—L'Economie politique, (suite et fin,) Edouard Montpetit.—La terre, poésie, Eustache Prud'homme.—Lettres à un ami sur la Liberté morale (suite et fin au prochain numéro), J. Flahaut.—A Mr Jules Fournier, ch. Ab. Der. Halden.—A nos amis les ouvriers canadiens, Ernest Cyr.—Le moyen d'être heureux dans toutes les conditions, Léandre Bélanger.—Passé, poésie, Raymond Sablan.—A travers les Faits et les Œuvres, Thomas Chapais.



o **L'archange Gabriel** par E. B. Oblat de Marie Immaculée.—117 rue de Rennes, chez Beauchesne, Paris. — Bel in-8° de X-224 pages.—Ce livre est avant tout un livre de piété et d'édification, nous faisant connaître l'archange Gabriel d'après l'Ancien et le Nouveau Testament la liturgie et la poésie catholique.



o **Gerbet**, par Henri Brémont.—Ceux de nos lecteurs qui ont assez de loisirs pour suivre, dans ses principaux textes, l'étude de la pensée chrétienne, et qui en même temps, sont assez au courant des disputes de l'histoire, ceux là trouveront satisfaction à la lecture de ce livre. Avec l'exposition brève et impartiale du passé ils trouveront de "Gerbet" et de ses Œuvres une analyse psychologique, et un exposé net et succinct.—Chez Bloud 4, Rue Madame, Paris. Prix 3 fres 50.



Dieu ne meurt pas, par l'abbé Maudet.—Avec une allocution de M. Paul Viollet cet opuscule de 50 pages contient un vibrant discours, exposé vigoureux de nos croyances contre ce "petit poucet" de Viviani qui pensait, un jour, avoir éteint les étoiles du ciel. Pourtant on en voit encore chaque soir au Cap de la Madeleine !—Chez Bloud, 4 rue Madame.



La charité chez les Jeunes.—Par A. Texier, prêtre. Cet auteur après avoir publié "la Piété chez les Jeunes," livre aujourd'hui au public ces conférences sur la *Charité*. Cette charité qui est l'amour de ce qu'il y a de divin dans les âmes est fort bien expliquée dans sa nature, ses applications, et le livre se termine en nous disant quels en sont les *créanciers* : nos familles, le prêtre, le pauvre, les morts. Vibrantes et chaudes conférences elle vous feront du bien, si vous les achetez à Québec, librairie Pruneau etc.



Sur la Divinité de Jésus-Christ. — Par comte H. de Lacombe — Ceci est un gros volume, savant, qui s'adresse à ceux qui s'intéressent aux problèmes de l'exégèse contemporaine pour la voir suivre la voie traditionnelle, celle qu'a suivie Bossuet. Elle suppose chez les lecteurs une certaine initiation, et la connaissance de certaines questions auxquelles le Cte H. de Lacombe donne une réponse à la fois antique et moderne. Même librairie à Québec chez Pruneau etc. . .

Aux membres de la Confrérie du Rosaire

Indulgence "quotidienne" de 100 ans et 100 quarantaines (40.500 jours) accordée aux membres de la Confrérie du Rosaire qui, par dévotion envers la Vierge Marie, portent un chapelet rosarié.

Notre Saint Père le Pape Pie X, glorieusement régnant, vient de donner une nouvelle preuve bien manifeste de son zèle à promouvoir la dévotion à la Très Sainte Vierge et tout ce qui se rapporte à son culte.

Le renouvellement que Sa Sainteté vient de décréter explicitement de la célèbre indulgence accordée aux confrères du Rosaire par Innocent VIII, a fini toute toute controverse sur la question de savoir si oui ou non cette indulgence était supprimée.

On remarquera que cette faveur est particulièrement précieuse :

1° *Par son importance.* — En effet, 40,500 jours représentent près du double de l'indulgence attachée par les Pères Croisiers. (500 jours par grain.)

2° *Par la facilité de la gagner.* — Il suffit aux confrères du Rosaire de porter leur chapelet.

Pour gagner les indulgences attachées à la *récitation* du chapelet rosarié, il est requis de méditer les mystères du Rosaire ; mais l'indulgence accordée *pour le port* du chapelet est indépendante des autres et peut être gagnée séparément.

Il n'est pas nécessaire de le porter nuit et jour. C'est cependant un usage pieux et louable d'avoir toujours un chapelet sur soi ou du moins tout près de soi.

(Extrait des Missions des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée.)

Nouvelles Primes aux nouveaux Abonnés



Nous sommes heureux d'annoncer un petit changement au sujet des primes adressées à ceux qui nous font parvenir les abonnements à 50 cts.

Nous avons ajouté le cadeau des principales *vues* du pèlerinage du Cap de la Madeleine. Nous sommes assurés de faire plaisir à nos zélatrices et futurs abonnés, car ces *vues* nous sont souvent demandées.

Voici donc les primes que nous sommes heureux d'offrir à tous ceux et à toutes celles qui travailleront à augmenter le nombre des abonnés aux "Annales".

1. Pour chaque abonnement nouveau, à 50cts, une belle grande chromolithographie, soit du Sacré-Cœur, soit de Notre-Dame du T.-S. Rosaire (2 sortes) soit du Saint-Cœur de Marie, au choix du correspondant.

2. Pour deux abonnements nouveaux, toujours à 50 cts, deux chromolithographies, encore au choix du lecteur.

3. Pour trois abonnements nouveaux, toujours à 50 cts, une magnifique plaque sauvegarde.

4. Pour six abonnements nouveaux, toujours à 50 cts, une magnifique statue de Notre-Dame du Cap, en métal, sur piedestal, statue dorée et argentée.

5. Pour dix abonnements nouveaux, toujours à 50 cts, une belle image, sous verre coloré, soit de Notre-Dame du T.-S. Rosaire, soit du Sacré-Cœur, de Saint-Antoine, soit encore une des *vues* du Cap de la Madeleine : 1. Sanctuaire et Église paroissiale. 2. La voie douloureuse. 3. Intérieur du Sanctuaire. 4. Vue d'ensemble ; au choix du correspondant.

6. Pour quinze abonnements, toujours à 50 cts, un volume relié de nos "Annales" années 1903, 1904, 1905, et bientôt 1906, au choix du correspondant.

Ces volumes sont aussi en vente pour ceux qui voudraient se les procurer.

7. Pour vingt-cinq abonnements nouveaux, toujours à 50 cts, une superbe photographie du pèlerinage, vue d'ensemble, d'un format de 22 x 10. Nos zélateurs et zélatrices peuvent aussi varier leur choix d'après le nombre des abonnements. Que tous les amis de Notre-Dame du T.-S. Rosaire à son Sanctuaire du Cap se mettent à l'œuvre pour la faire connaître.

Nous ajoutons enfin une dernière prime pour dix-huit abonnements nouveaux à 50 cts, le choix parmi les beaux volumes suivants :

1. Le Glas.—Souvenir des Morts.
2. Un apôtre du Sacré-Cœur, Le P. Yenveux, o.m.i.
3. Au large, Souvenir de retraite.
4. Paroles du soir.
5. La céleste Consolatrice.

Prières et Actions de Graces

Waterbury.—J'envoie \$1.00 pour deux messes en actions de grâces pour faveur obtenue et l'autre pour demander une nouvelle faveur.—Dm^e D. P.

Gardner.—Je vous adresse avec mon abonnement \$1.50 pour faveur obtenue.—A. P.

St-Narcisse.—Je m'acquitte de ma promesse de remercier N.-D. du Rosaire de m'avoir guéri les jambes par l'usage des roses bénites : merci aussi pour d'autres faveurs.—Abonné.

Montréal.—Sans attendre une complète guérison j'offre \$1.00 une partie de ce que j'ai promis pour le rétablissement de ma santé que je demande d'obtenir complet.—Dame L. M.

St-Jean.—Veuillez insérer que N.-D. du T. S. Rosaire a exaucé ma prière. Off. 25 cts. Dame A. M.

St-Lédore. N. B.—Je vous envoie une offrande 25 cts en reconnaissance de trois faveurs obtenues.—Delle M. McGr.

Trois-Rivières.—Remerciments pour faveurs obtenues et ci-inclus 50 cts à cette intention.—H. G.

Springfield.—Ci-inclus \$3 00 pour grand'messe promise si j'obtenais soulagement d'une maladie grave et je demande que ce soulagement continue.—Dame S. L.

Trois-Rivières.—Je vous envoie 50 cts pour basse messe et 50 cts pour cierges pour grâces obtenues.—Dame F. V.

St-Louis de France.—Je remercie N.-D. du St-Rosaire pour une faveur obtenue et recommande la santé d'une famille.—D. H.

Deschailons.—Vous trouverez ci-inclus \$1.00 pour les Stations en reconnaissance à notre bonne mère du Cap pour faveurs reçues : et je recommande plusieurs intentions.—Abonnée.

Notre-Dame du Portage.—Une abonnée remercie N.-D. du Très-Saint-Rosaire et N.-D. du Sacré-Cœur pour une grande faveur obtenue promptement.—M. M.

Chicopée.—Ci-inclus \$1.00 pour messes en reconnaissance d'avoir obtenu de meilleurs gages à mon mari, merci aussi à N.-D. du Rosaire pour m'avoir assistée dans une grave maladie.—Dame A. L.

Ste Sophie Levrard.—Je voudrais inscrire dans vos annales mille remerciements à la Reine du Rosaire pour une grande faveur obtenue. Off. 25cts.—Dame N. P.

L'Épiphanie.—Ci-inclus honoraire de deux messes pour remercier N.-D. du Rosaire de faveurs obtenues, et lui demander de nouveau une grâce que je sollicite.—Dame A. B.

Yamachiche.—Mille remerciements à N.-D. du Rosaire et à Ste Anne pour 3 faveurs obtenues après neuvaine et promesse d'insertion.—Abonné.

—Merci à l'Enfant-Jésus et à N.-D. du Rosaire de m'avoir préservé de la perte d'un œil par l'usage des roses bénites et neuvaine et communion. Off. \$1.00.

Montréal.—Remerciments à N.-D. du Rosaire pour faveur obtenue après promesse de publication.—Delle C. L.

Montréal.—Je vous adresse l'honoraire d'une basse messe en remerciements de grâces obtenues avec promesse de publier.—Delle D. C.

Victoriaville.—Veuillez publier deux guérisons obtenues après promesse de deux messes et de publication.—Abonnée.

St-Jean Port Joli.—J'envoie 25 cts pour une faveur obtenue.—Abonnée S. D.

Hull.—Je m'empresse de faire faire la publication de la guérison de ma petite fille : et je vous recommande mes intentions.

Scott Station.—Je vous envoie \$1.00 en aumône pour obtenir ma guérison et publier aux Annales.—Dame P. G.

West Dery.—Ci-inclus 10cts pour N. D. du Rosaire en reconnaissance d'une faveur obtenue.—A. D.

St-Wenceslas.—Veuillez faire inscrire ma guérison d'un mal d'yeux, obtenue par usage des roses bénites.—J. St-G.

—Je vous envoie 50 cts pour le Sanctuaire en reconnaissance d'une grâce obtenue.—Dame J. F. R.

Iround Mountain.—Ci-inclus 40 cts pour lampes en reconnaissance d'avoir été délivré d'une personne qui aurait été pour moi cause de malheur.

North Oxford.—On recommande spécialement un caractère bien difficile.

Priceville.—J'ai promis cet abonnement que je vous envoie si j'obtenais de l'aide pour une maladie difficile, j'ai été exaucée, et je demande protection pour ma petite fille.—Dame E. S.

Hull.—Ci-inclus 50 cts pour messe d'actions de grâces pour faveur obtenue.—Dame B. S.

Trois-Rivières.—S. v p. de remercier la Ste-Vierge pour toutes les grâces qu'elle nous a faites.—Dame C. L.

Cap de la Madeleine.—J'offre \$1.00 à la Sainte Vierge en reconnaissance de tous ses bienfaits et de la guérison de notre enfant.— Dame L. R.

St-Grégoire.—Je viens de m'acquitter d'un devoir qui m'est bien doux l'insertion de la guérison d'un mal très grave dont je fus attequée à l'autonne, et dont je promis l'insertion à N.-D. des Douleurs si j'en obtenais l'insertion. Ci-inclus \$1.00 pour les Stations du Rosaire —Dame J. B.

Nouvelle.—Remerciments à N.-D. du Saint Rosaire pour plusieurs faveurs obtenues entre autres une guérison et je prie N.-D. de vouloir bien me protéger.—Abonnée.

Reids Station.—Remerciments à N.-D. du Rosaire pour guérison dont ma sœur était affligée depuis 4 ans. Off. \$3.00 pour grand'messe et obtenir d'autres faveurs.—E. V.

Manchester.—Je vous envoie \$1.00 pour une faveur obtenue.—J. D.

Cap St-Ignace.—Ci-inclus 25 cts en actions de grâces.

Hull.—J'avais demandé une grâce, une guérison, avec promesse de payer mon abonnement ce que je m'empresse de faire car je l'ai obtenue.

Champlain.—Ci-inclus \$2.00 pour honorer N. D. du T. S. Rosaire et l'implorer dans mes besoins.—J. L. P.

Québec.—Messe en actions de grâces pour faveurs obtenues.—Dame F. H.

Deschaillons.—J'ai obtenu la santé de mon garçon après avoir promis \$1.00 et intercédé auprès de Notre-Dame et des Saints ; j'ai aussi obtenu de grandes faveurs. A. D.

Rivière Noire.—J'envoie \$1.00 en aumône parce que aujourd'hui je suis beaucoup mieux après mon pèlerinage.—T. P.

St-Léon.—C'est avec un cœur débordant de reconnaissance que je viens remercier la douce Vierge du Cap pour plusieurs faveurs précieuses obtenues par son intercession et lui demander d'autres faveurs.—Abonnée.

—Mille mercis à N.-D. du Cap pour grande faveur obtenue après une neuvaine et promesse de publier.—N. C.

Ottawa.—Je vous envoie \$1.00 pour m'acquitter envers la Ste. Vierge.—Dame A. R.

Batiscan Station.—J'inclus 50 cts. en reconnaissance à N.-D. du Cap pour grâces obtenues. —Dame J. B. D.

Grand-Mère.—Veuillez remercier la Ste. Vierge de m'avoir assistée dans ma maladie, et accordé plusieurs autres faveurs. —Dame E. C.

Perce.—Veuillez remercier de ma part la Ste. Vierge pour toutes les grâces qu'elle m'a accordées cette année.

St. Léon.—Veuillez s. v. p. insérer ma reconnaissance à N.-D. du Rosaire pour faveurs précieuses accordés après promesse de publication. —F. C.

St. Alexis des Monts.—Remerciements à N.-D. du Cap et à la bonne Ste. Anne pour guérison obtenue après promesse de publier. Off. 25 cts. —Dame L. B. B.

Ste. Angèle de Laval.—Veuillez recevoir l'offrande que je vous envoie, \$ 5.50, en reconnaissance des faveurs obtenues avec promesse de faire publier dans les annales et lui demander de nous continuer sa protection. —Abonnée.

Montréal.—Off. 25 cts. en reconnaissance d'une faveur obtenue avec promesse de publication. —A. S.

Nicolet.—Je me recommande aux prières d'une manière toute spéciale pour obtenir une guérison, ainsi que pour ma fille la grâce de connaître sa vocation.

Coteau du Lac.—Je vous adresse mon abonnement en reconnaissance d'avoir obtenu une guérison. —Dame L. H. W.

—Je viens remercier N.-D. du Rosaire et St-Vincent Ferrier pour guérison obtenue avec promesse de publier. Abonnée.

Pointe-aux-Trembles.—J'ai obtenu une grande faveur par l'intercession de N.-D. du Rosaire et de St-Joseph, et demande à la Ste Vierge de me continuer sa protection. Off. 50 cts pour messe et 50 cts pour Stations. —Abonné.

St-Maurice.—Notre petite étant malade depuis de longs mois mon mari et moi fîmes au Cap un pèlerinage que nous avons promis à cette intention. Depuis ce temps notre petite est grasse et bien portante. —Abonnée.

Radnor Forges.—Reconnaissance pour faveur obtenue. Off. 50 cts.— Dame F. B.

Radnor.—Veuillez inscrire mes plus tendres remerciements à notre bonne mère pour faveurs obtenues après quelques prières et promesse d'inscrire et de faire brûler 2 cierges. —Abonnée reconnaissante.

St. Anselme.—Ci-inclus 50 cts. pour abonnement en reconnaissance d'une faveur obtenue avec promesse de publier : je me recommande pour de nouvelles faveurs. —Delle O. L.

Beauport.—Veuillez publier ma guérison.

Québec.—Une mère de famille se recommande aux prières des abonnées pour implorer sa guérison, et promet un abonnement à vie si elle est exaucée.

St. Jean Port-Joli.—Je renouvelle mon abonnement en action de grâces pour faveurs obtenues et demander d'autres grâces. —Dame J. G.

St. Germain.—Ci-inclus argent pour deux messes pour faveur obtenue. —T. C.

N.-D. du Lac.—Mille remerciements à N.-D. du Rosaire pour guérison de mon fils qui souffrait d'une maladie de foie. Off. \$1.00 pour messes basses. —V. G. T.

St. Léon.—O N.-D. du Rosaire je viens vous remercier des faveurs que vous m'avez obtenues. —Dame A. P.

Pierceland.—Je viens remercier N.-D. du Rosaire d'avoir été préservée des fièvres dont j'avais les symptômes, et je demande trois grandes faveurs. —M. L.

Thetford Mines.—Veuillez remercier la Sainte-Vierge pour une heureuse délivrance.

N. B.—Affligée d'une infirmité affligeante j'en étais venue à prendre la vie en dégoût, avec l'idée d'y mettre un terme par le suicide. J'avais prié, mais je le sais, sans la foi nécessaire. Un jour plus désespérée que de coutume je m'adressai à la Vierge du Rosaire la suppliant avec larmes d'avoir pitié de moi. Le même jour je ressentis une grande amélioration dans mon état, et à présent je suis complètement guérie de mon infirmité. Grâce à cette Divine Mère qui a sauvé mon âme. Amour bonheur et gloire lui soient rendus à jamais.—Abonnée.

Hull.—Ma fille Dame D. T. vous remercie en l'honneur de la Sainte-Vierge du Cap pour son heureuse délivrance : son enfant en danger ayant reçu le baptême, elle vous demande aussi une grande faveur.

Lamèque.—Je vous inclus l'argent de messe pour remercier de la guérison de mon garçon.—Dame E. A.

Sanday-Bay.—Remerciements à N.-D. du Rosaire à St-Joseph, à St-Antoine, aux âmes pour une grande faveur obtenue, et j'en espère d'autres.—Dame J. A. V. Zélatrice.

Yartigon.—Je remercie N. D. du Rosaire pour une grande grâce obtenue par son intercession.—A. R.

Ste Marie Beauce.—Veuillez bien dire à la Ste Vierge que nous la remercions bien d'un heureux mariage recommandé l'année dernière.

St-J. B. de Rouville.—Ci-inclus \$3.00 pour grand'messe comme actions de grâces pour faveur obtenue.

—Veuillez donc prier tout spécialement pour mon mari affreusement jaloux.

St-Sauveur.—Ci-inclus \$1.00 pour Stations et 40 cts pour faveur obtenue, et je demande une position pour mon mari.—Abonnée.

Lévis.—Prière d'insérer une guérison obtenue après promesse de publier et de faire une aumône, petite mais de grand cœur. Veuillez me recommander orpheline et me demander une bonne position.—Abonnée.

Ste-Thècle.—S v. p. inscrire dans vos annales une grande faveur obtenue avec promesse de publier.—Anonyme.

Biddeford.—Veuillez remercier N.-D. du Rosaire qui m'a guéri les mains, car je souffrais de l'exema et j'ai promis de rester abonné tant que je vivrais et de faire connaître ces chères Annales.—D. G.

Boulevard St-Paul.—Veuillez recommander tout spécialement la conversion de mon mari qui boit même la nourriture de ses enfants.

Ste. Clothilde.—Veuillez publier que je remercie N.-D. du Rosaire pour la guérison de mon frère atteint de la maladie du cerveau.

Québec.—Remerciements gloire et amour à la Ste. Vierge pour nous avoir obtenu une grande grâce après promesse de publier.—Abonnée. M. C.

—Mille remerciements pour plusieurs faveurs obtenues, la guérison d'une inflammation de poumons chez mon frère, et de ma grippe : qu'un *Pater* et un *Ave* remercient Marie. —Enfant de Marie.

L'Assomption.—Je vous envoie \$ 1.00 que j'avais promise avec publication si j'obtenais telle faveur, je l'ai obtenue. Un *Pater* et un *Ave*.

—Abonnée, H.

St. Narcisse.—Veuillez remercier pour ma guérison d'une tumeur, et la guérison de ma fille qui devenait enflée. —Abonnée.

Cap de la Madeleine.—Je viens remercier N.-D. du T.-St. Rosaire d'avoir été guérie d'un mal de tête très rigoureux après promesse de publication : je me recommande aussi pour une grâce particulière.

—Delle M. A. M.

Champlain.—Je vous envoie \$ 3.00 pour faveur obtenue, veuillez faire chanter une grand-messe le jour de N.-D. de Pitié.

Lake Lariden.—Ci-inclus 50 cts. aux Stations en reconnaissance de faveur obtenue. —Dame O. G.

Park River.—Je vous adresse \$1.50 pour trois messes pour faveur obtenue.—Dame N. B.

St-Octave.—Veuillez remercier la Ste Vierge d'avoir sauvé ma fille de la diphtérie, et je la recommande parce que j'avais encore à craindre de la faiblesse de ses poumons.—M. G. L.

Kings Park.—Je remercie de tout cœur N.-D. du Rosaire et St-Antoine pour plusieurs grâces obtenues et leur en demande d'autres.—Dame P. L.

Mont-Carmel.—Ci-inclus \$1.00 que mon mari avait promis si N.-D. du Rosaire ramenait notre petit garçon, qu'elle a guéri.—Dame H. L.

Mont Carmel.—Ci-inclus 10 cts pour lampes en reconnaissance de faveur obtenue et je demande la grâce de connaître ma vocation.—Abonnée.

Gronelines.—Je suis en bonne voie de guérison d'un affreux mal d'yeux dont je fus guéri après avoir invoqué N.-D. du Rosaire et promis de publier.—N. H.

Ste Geneviève Batiscan.—Ci-inclus une messe en reconnaissance à N.-D. du Rosaire pour guérison obtenue.—Dame N. R.

Ste Anne la Pérade.—Grands remerciements à N.-D. du T. S. Rosaire pour guérison obtenue.—A. D.

Montmagny.—J'envoie 80 cts pour deux neuvaines pour guérison et faveur obtenue après promesse de publier.—M. N. P.

St. Wenceslas.—J'envoie ci-inclus \$1.50 en actions de grâces à N.-D. du Cap.—J'envoie aussi mon abonnement en reconnaissance d'une autre faveur obtenue.—G. H.

Grandes Piles.—Mille et mille remerciements à N.-D. du Rosaire pour deux grandes faveurs obtenues, je lui demande de me continuer sa protection et je m'abonne en reconnaissance.—Dame F.-X. St.-A.

Moose Creek.—Je continue mon abonnement en reconnaissance de la guérison de mon mari affligé de la maladie de cerveau depuis deux années.—Dame M. B.

Charlesbourg.—Remerciements et abonnement en reconnaissance de la guérison de mon enfant.—J. B. P.

Ste. Rose.—Prise de maladie qui me faisait beaucoup souffrir j'ai promis pèlerinage au Cap et publication, et au bout d'un certain temps j'étais guérie. Reconnaissance à N.-D. du Cap.—Rose A. D. Merci aussi pour avoir obtenu à une personne une grâce importante.

St. Eugène de Grantham.—Mille remerciements à N.-D. du T.-St. Rosaire pour avoir obtenu à mon fils la guérison d'un mal de jambe après promesse de publier et de m'abonner.—D. M. P.

Nashua.—Merci d'une guérison de battement de cœur : prières d'un *Pater* et d'un *Ave* à tous ceux qui liront ces lignes.—Dame G. S.

Lorne.—Je viens remercier la Sainte Vierge d'avoir obtenu ma guérison durant le mois d'août après promesse de publier et de faire brûler 2 cierges : et aussi merci d'avoir guéri mes enfants et obtenu d'autres grâces.—E. R.

Mont Carmel.—Mille remerciements à N. D. du Rosaire pour ma guérison obtenue après promesse de publier, 10 cts pour lampe.—Dame M.B.

Ste Geneviève.—Avec promesse de le faire publier dans vos Annales je remercie N.-D. du Rosaire pour une faveur obtenue.—M. E. A. B. N.

Lac à la Tortue.—Mille remerciements à N. D. du Rosaire pour la guérison d'un mal d'yeux à mon bébé après promesse de publier.—Abonné.

St-Pierre les Becquets.—Ayant reçu une fourche sur le talon, ma jambe se mit à enfler à vue d'œil, et rien ne me guérissait, au bout de 8 jours ma fille m'appliqua quelques feuilles de roses bénites, je promis une communion à la fin de la neuvaine, et insertion dans vos Annales, et au jour de l'Immaculée Conception, j'étais guérie. Grand remerciement.

Napierville.—Je vous adresse \$3.00 pour remercier la Sainte-Vierge des faveurs que j'ai obtenues et pour en obtenir davantage.—Dame T. L.

Manchester.—J'offre 50 cts en guérison d'un mal de tête.—**Dame M.**
Manchester.—J'inclus \$1.00 en reconnaissance de la guérison d'un rhumatisme.—**Dame Ch. P.**

Ste Anne la Pérade.—Une abonnée remercie N.-D. du T. S. Rosaire pour faveur obtenue après avoir fait avec le secours des bons pères deux neuvaines en l'honneur de N.-D. du Rosaire.

St-Jacques des Piles.—Mille remerciements pour avoir obtenu ma guérison après promesse d'insertion et de neuvaine. Mille fois merci d'avoir obtenu une grâce spéciale après promesse de faire inscrire.—**D. W. L.**

Lac Ste Marie.—Mille remerciements à N.-D. du Rosaire pour faveurs spirituelles et temporelles obtenues après promesse de publication et abonnements aux Annales.

St-Tite.—Mille remerciements à notre bonne Mère du St-Rosaire pour faveur obtenue après la promesse de le faire publier. Je lui confie de nouveau ma famille et moi-même.—**Dame A. R.**

Trois-Rivières.—Remerciements à N. D. du Rosaire pour une faveur obtenue et je lui recommande deux garçons et deux malades.—**Enfant de Marie.**

St. Théophile du Lac.— Ci-inclus 50 cts. pour la guérison d'un mal d'oreilles dont ma fille était souffrante. Une autre de mes filles a obtenu la guérison d'un gros mal de dents et autres faveurs. Remerciements à cette bonne Mère et nous lui demandons de nouveau sa protection.
—Une abonnée.

—Que la Sainte Vierge me pardonne d'avoir tardé à faire publier la grâce d'avoir obtenu que mon jeune garçon s'approche des sacrements en la belle fête de Noël, ce qu'il n'avait pas fait depuis le temps de Pâque l'an dernier. Je sollicite de nouveau de la Ste. Vierge Marie d'obtenir de son Divin Fils toutes les grâces nécessaires à cet enfant pour faire une bonne et Ste. Communion pascale. —Une abonnée.

Ste Rose, Dorchester.— Je remercie la Ste. Vierge d'avoir guéri mon mari du mal de reins, avec promesse de le faire publier dans les annales et de faire une neuvaine. Off. 25 cts. —Une abonnée

St. Laurent I. O.— Actions de grâces à N.-D. du T.-St. Rosaire pour faveur obtenue, après promesse de faire inscrire dans les annales. Off. \$ 1.00 —**Dame J. M.**

St. Pierre les Becquets.— Mille pardons à N.-D. du Cap pour avoir tardé aussi longtemps de la remercier d'une grande grâce obtenue par son intercession. Je lui en demande une autre. Off. 50 cts. **Enfant de Marie.**

Yamachiche.— Mille remerciements à N.-D. du T.-St. Rosaire, pour guérison et faveurs obtenues avec promesse de publier dans les Annales et pour implorer aussi d'autres faveurs. —Une abonnée.

Champlain.— Honneur et reconnaissance à N.-D. du T.-St. Rosaire pour plusieurs faveurs obtenues, et j'offre à cette bonne mère une épingle en or en reconnaissance. Seul souvenir que je possédais. En retour je lui demande plusieurs faveurs spéciales. —**Enfant de Marie.**
P. S. Prière d'un Ave Maria pour ceux qui liront ces lignes.

St. Boniface.— Reconnaissance à N.-D. du Rosaire et à St. Antoine pour changement subit dans une inflammation et mal de gorge après promesse d'insertion et d'abonnement d'un an. Mille remerciements aussi pour plusieurs autres grâces. —**Dame G. Y.**

St. Zéphirin.— Ci-inclus \$ 1.00 pour messe en reconnaissance de faveurs obtenues. —**Dame H. R.**

Providence.— Off. 50 cts. en reconnaissance d'avoir obtenu ma guérison et de l'ouvrage à mon frère.

Fittbury.— Off. \$1.00 pour demander une grâce spéciale. —**E. M.**

St. Jean I. O.— Ah! que je voudrais avoir mille voix pour remercier N.-D. du St. Rosaire des grâces spirituelles et corporelles accordées, sur-

tout de m'avoir préservée d'accidents, de m'avoir accordée une heureuse délivrance. — Une mère abonnée aux annales.

Cap Santé.— Remerciement à N.-D. du T.-St. Rosaire pour guérison obtenue d'un bras après promesse de faire publier dans les Annales.

L'Original.— Actions de grâces à N.-D. du T.-St. Rosaire pour guérison d'un mal de dents et de plusieurs autres faveurs obtenues, après promesse de faire publier dans les annales. Off. 50 cts. — Dame Julien Lalonde.

Lamèque.— Actions de grâce à N.-D. du T.-St. Rosaire pour guérison obtenue de mon fils. — Dame E. A.

Waterlow.— Reconnaissance à N.-D. du T.-St. Rosaire pour grâce obtenue après promesse de publication et abonnement aux annales. — Delle I. H.

St. Jean des Piles.— Mille remerciements à N.-D. du T.-St. Rosaire pour faveur obtenue. — Un abonnée.

Kingsey French.— Reconnaissance à N.-D. du T.-St. Rosaire pour guérison obtenue avec prière d'inscrire dans les annales. — A. B.

St. Rosaire.— Actions de grâces à N.-D. du T.-St. Rosaire, à St. Joseph et à St. Gérard Magella pour deux guérisons obtenues, après promesse de publication. — Dame O. L.

Montréal.— Je remercie N.-D. du T.-St. Rosaire pour grâce obtenue avec promesse de faire inscrire dans les annales et de faire dire une messe dans son sanctuaire. — Dame E. M.

Québec.— Mille remerciements à N.-D. du T.-St. Rosaire pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. — Dame J. B.

Grand-Mère.— Remerciements à N.-D. du T.-St. Rosaire pour guérison obtenue de ma mère qui souffrait d'une grave maladie depuis assez longtemps. Avec promesse de publier dans les annales. — Dame P. R.

Lowell.— Actions de grâces à N.-D. du T.-St. Rosaire pour guérison obtenue avec promesse de faire publier dans les annales. Off. 50 cts. pour messe. — M. B.

Wallingford.— Reconnaissance à N.-D. du T.-St. Rosaire pour grâce obtenue après promesse de publication et d'abonnement aux annales. — Dame T. G.

St. Philémon.— Mille remerciements à N.-D. du St. Rosaire pour avoir préservé mes enfants de la diphtérie, après promesse de publication et d'abonnement. — Dame A. J.

Lauzon, Levis.— Remerciements à N.-D. du St. Rosaire pour une faveur obtenue après promesse de publication. Ci-inclus 25 cts. en reconnaissance. Je sollicite encore par N.-D. du T.-St. Rosaire la persévérance dans la vocation Religieuse pour une de mes sœurs et le succès dans une affaire temporelle, avec promesse d'une offrande. — Une abonnée.

St. Tite.— Je remercie N.-D. du T.-St. Rosaire pour guérison obtenue d'un mal d'yeux, après promesse de publication. — Une abonnée.

Stratford Centre.— Actions de grâces à N.-D. du St. Rosaire d'une guérison de main après deux années de souffrances, après promesse de publication. — Dame A. P.

Trois-Rivières.— Reconnaissance à Notre-Dame du T. S. Rosaire pour faveur obtenue, après promesse d'une offrande et le faire publier dans les annales. Off. \$1.00.— Une enfant de Marie.

Trois-Rivières.— Remerciements à Notre-Dame du T. S. Rosaire pour adoucissement d'une peine spirituelle avec promesse de faire publier dans les annales.— Une enfant de Marie.

St-Siméon.— Remerciements à Notre-Dame du T. S. Rosaire pour la guérison de ma petite fille, après promesse d'un abonnement aux annales. — Dame J. D.

Grand-Mère.— Actions de grâces à N.-D. du Rosaire pour guérison obtenue. Off. 25 cts. — Dame J. B.

Recommandations de prières à N.-D. du T. S. Rosaire

Protection d'orphelins.....	25	Malades.....	159
Vocations.....	32	Bonne mort.....	91
Familles.....	114	Conversions.....	154
Pères et mères de familles.....	154	Grâces temporelles.....	303
Enfants, très nombreux.....	62	Grâces spirituelles.....	253
Jeunes gens.....	62	Emplois.....	60
Jeunes personnes.....	101	Heureux mariages.....	24
Institutrices et écoles.....	60	Succès dans entreprises.....	50
Elèves très nombreux.....		Affaires importantes.....	51
Premières communions.....	101	Intentions particulières.....	402
Infirmes.....	106	Ivrognes et blasphémateurs....	128

Toutes les intentions sont recommandées à la Basilique du Vœu National au Sacré-Cœur et à celle de N.-D. de Pontmain.

Nous disons tous les soirs, au Sanctuaire, la 4e dizaine du chapelet pour les intentions recommandées, et la 5e dizaine pour les défunts.

Faveurs obtenues

Guérisons attribuées à N.-D. du T. S. Rosaire.....	90
Conversions.....	62
Succès dans les examens.....	13
Réussite dans les affaires difficiles.....	25
Heureuse délivrance.....	32
Faveurs obtenues.....	271

Nécrologie

Dame HENRI LEFEBVRE, St Geneviève, Batiscan.—Dame LUDGER RIVARD, Trois-Rivières.—Dame FR. BRIÈRE, Cap de la Madeleine.—Dame HORACE FRENCH, Westfield.—Dame Vve EMMANUEL COTÉ, Nicolet.—Dame PIERRE LEBLANC, Daveluyville.—Dame GEORGIANA BEAUREGARD, Montréal.—Dame C. B. GODIN, St-Pierre les Becquets.—Dame ZOEL PICHE, St Valère.—Dame MAHEUX, Framp-ton.—Dame ROD. NORMANDIN, Ste Geneviève Batiscan.—Dame LS. MARCOTTE, Rivière du Loup.—Dame OLIVIER GAUDETTE, Lowell. Dame CLARISSE COSSETTE, La Pérade.—Dame CHARLEY FORMEREST, Berthierville.—Dame CHARLES PELLETIER, St-Michel.—Dame GEO. MARTINEAU, St-Michel.—Dame JOSEPH BELIVEAU, St-Jacques.—Delle MARIE RHAULT, Le Précieux Sang.—Melle MARIE DENYSE REGINA GAGNÉ, Maria.—Sœur RHAULT, religieuse, Le Précieux Sang.—Mr URBAIN HAMEL, Lotbinière.—Mr JOSEPH LA-VOIE, Pinacook.—Mr SAMUEL LEFEBVRE, Lowell.—Mr JOSEPH LAMOUREUX, St Hugues.—Mr ROMEO LAUZER, Biddeford.—Mr LOUIS FR. TARDIF, St-Pierre, I. O.—Mr DIEUDONNÉ BESNER, St Clet.—Mr. LOUIS FAUST, St Jacques.—Mr PIERRE DESCO-TEAUX, St Elphège.—Monsieur J. B. DOUVILLE, Batiscan Station.—Revd Mr J. B. A. BELLEMARE, St Zéphirin.—Mr J. B. Gélinas, Yama-chiche.—Mr ARTHUR LANOUILLE, La Pérade.—Mr ALPHONSE ROMPRÉ, La Pérade.—Mr. J. B. BOUCHER, Québec.—Mr I. FRE-JEAU, Sherbrooke.—Mr. HENRI DAOUST, Hull.

Que, par la miséricorde de Dieu, leurs âmes et les âmes de tous les fidèles trépassés reposent en paix !

Deux messes seront dites chaque semaine pour les bienfaiteurs vivants et défunts, parmi lesquels nous comptons toujours les abonnés aux ANNALES